

## D'accord avec les objectifs du PQ L'Union nationale veut plus de générosité pour les anglophones

par Claude-V. MARSOLAIS  
NORTH HATLEY — Réunis au Covey Manor de North Hatley, les onze députés de l'Union nationale ont réussi à dégager un consensus sur le projet de Charte linguistique axé sur la primauté de la langue française mais dans le respect de la communauté anglophone.

Soulignant que son parti désirait atteindre les mêmes objectifs que le Parti québécois, le chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, n'en a pas moins fait appel au premier ministre René Léves-

que pour qu'il intervienne auprès du ministre Camille Laurin afin de faire preuve de plus de générosité envers la collectivité anglophone.

Jugeant les corrections apportées au projet de la Charte du français dans le bill 101 insuffisantes et incomplètes, l'Union nationale n'entend pas mener ni participer à un "filibuster" au cours des travaux de l'Assemblée nationale qui se poursuivront cette semaine. Cela n'empêchera pas les députés unionistes d'y présenter des amende-

ments de nature "à améliorer le projet de loi".

**Les critères d'admission**  
Faisant suite à la journée d'étude tenue à la mi-avril et au cours de laquelle 400 unionistes avaient esquissé la nouvelle politique linguistique du parti, les députés s'en sont tenus aux grands principes qui s'y étaient dégagés, à savoir l'abandon du libre choix de la langue d'enseignement tout en reconnaissant aux immigrants anglophones l'accès à l'école anglaise.

M. Biron n'a pas précisé quels seraient les critères d'admissibilité des immigrants anglophones à l'école anglaise puisque une nouvelle réunion du caucus des députés demain matin à Québec devrait amener la députation à s'y attarder. Néanmoins, il a laissé entendre que tous les enfants d'immigrants ayant étudié en anglais ou que ce soit dans le monde mériteraient d'aller à l'école anglaise. Selon lui, cette position se rapprocherait sensi-



Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a annoncé hier que son parti avait réussi à dégager un consensus sur le projet de Charte linguistique.

voir l'UN en page A 6

## Aucun pays ne veut de Quang

Le ministre fédéral de l'Immigration, Bud Cullen, a admis que pour l'instant, le Canada ne peut se "débarrasser" du général vietnamien Dan Van Quang, qui travaille actuellement comme concierge à Montréal, parce qu'aucun autre pays ne veut l'accueillir.

M. Cullen a souligné au cours d'une entrevue que le réfugié politique vietnamien, qui est sous le coup d'une ordonnance de déportation pour activités illégales sous le régime Thieu, lui causait bien des maux de tête.

Le ministre a expliqué que le Canada avait laissé venir au pays un bon groupe de réfugiés lorsque Saigon est tombée aux mains des communistes, ajoutant que le général Quang s'était glissé parmi eux.

"Nous avons des obligations humanitaires", a-t-il dit. C'est quand même un être humain".

## Rock veut un délai de cinq ans de ses créanciers

— page A 3

## sommaire

Arts et spectacles  
— Informations: C 1 à C 4  
— Horaires: C 3  
Bandes dessinées: C 5  
Décès, naissances, etc.: D 11  
Éditorial: A 4  
Êtes-vous observateur?: D 4  
Informations étrangères: A 10, A 11  
Jardins et maisons: D 8  
Les maux de notre langue: D 2  
Loisirs et récréation: C 5  
Mon oeil sur Montréal: C 3  
Mot mystère: C 5  
Mots croisés: C 5  
Page des lecteurs: A 5  
Petites annonces: C 6 à C 11  
Plaisance: D 4 à D 10  
Radio et télévision: C 3  
SIMONE SIGNORET: D 5  
Sports: B 1 à B 12  
Vivre aujourd'hui: D 1, D 2



## Une visite à Carillon

Une hôtesse s'évertue ici à vanter les mérites du barrage de Carillon, sur la rivière Outaouais. Les enfants ont écouté sagement toutes les explications concernant les turbines, les alternateurs, les transformateurs, etc. La visite s'est terminée par un pique-nique au parc Dollard-des-Ormeaux et une tournée au Musée de la société historique du comté d'Argenteuil.

photo LA PRESSE

— page A 8

## Patiente battue par un autre patient à L.-H.-Lafontaine

par Claude-V. MARSOLAIS

Une vieille patiente de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, Mlle Marie-Ange Corbeil, a été assaillie samedi par un jeune patient de l'institution qui était placé en cure libre.

Mlle Corbeil a été si maltraitée qu'on a dû la transporter à l'unité des soins intensifs où on lui fit de multiples points de suture au-dessus des yeux, sur le front et sur le crâne. Elle devait subir aujourd'hui des examens plus approfondis afin de déterminer s'il y avait eu fracture du crâne.

Selon le frère de la victime, M. Roland Corbeil, l'incident se serait produit vers 13h15 samedi dans un corridor adjacent à la cantine de l'hôpital; on ignore toutefois dans quelles circons-

tances, le préposé à la sécurité au moment de l'incident s'étant refusé à tout commentaire. On ne sait pas non plus si l'agresseur a frappé la victime avec un objet ou une arme quelconque.

Outré par l'incident dont sa soeur, qui vit à l'institution depuis 30 ans, a été victime, M. Corbeil met en cause la nouvelle politique de l'administration qui consiste à laisser en cure libre la majorité des patients de l'institution. Cette politique de la porte ouverte a été mise de l'avant par l'actuel ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, alors qu'il dirigeait cette institution avant d'être élu député le 15 novembre dernier.

"Je suis certain qu'il existe un danger réel pour les patients

— voir PATIENT en page A 6

## le sport

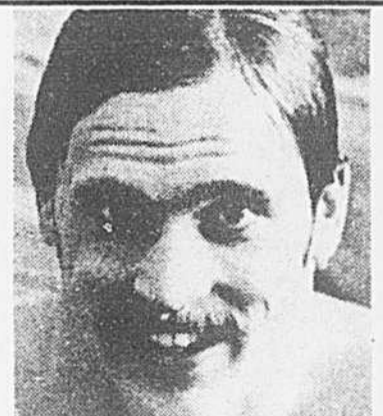
### Vaillancourt, sixième

Même si les 7,000 spectateurs ont dû voir Michel Vaillancourt se contenter de la sixième place, le Grand Prix du concours international hippique de Bromont aura toutefois offert assez d'action pour satisfaire les plus exigeants et leur faire oublier que deux Américains se disputaient la première place.

— page B 2

### Belle remontée des Expos

Un conseil aux partisans impatients des Expos: la prochaine fois que ces derniers tireront de l'arrière par quatre points à la neuvième, restez tout de même assis. Hier, plusieurs croyaient que les Expos étaient battus à la dernière manche



### Kinsella gagne

John Kinsella a encore, cette année, remporté les honneurs des 24-Heures de La Tuque.

— page B 1

mais ces derniers ont tiré les marrons du feu, croisant le marbre à cinq reprises, pour finalement gagner 8-7

— page B 1

## le monde

### Begin veut \$2 milliards des USA

A la veille de la rencontre Begin-Carter, Israël réduit de \$140 millions son budget de défense, ce qui est interprété comme un appel à l'aide des États-Unis. On estime que le premier ministre israélien demandera entre \$2 et \$2.5 milliards à Washington.

### Pyongyang se montre conciliant

La rapidité avec laquelle la Corée du Nord a restitué les corps des trois Américains tués dans l'incident de l'hélicoptère et libéré le survivant souligne la volonté de Pyongyang de ne pas perturber la politique de retrait américain de Corée du Sud.

### Rhodésie: nationalistes exécutés

L'évêque Abel Muzorewa, dirigeant du Conseil national africain uni et rival de Joshua Nkomo, est rentré hier en Rhodésie, au moment où le régime Smith annonçait l'exécution de Robert Bhebe, adjoint de Nkomo au sein du Front patriotique.

— pages A 10, A 11 et A 12

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE				Mini-loto				TIRAGE: 716 15 JUILLET 1977							
1	3	8	9	15	16	NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX	36 séries émises					
6 SUR 6	0	\$539,669.20	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +			1 <sup>er</sup>	5	45775	\$50,000	140	NUMÉROS SANS SÉRIE		PRIX		
5 SUR 6	106	\$1,112.80	22			2 <sup>er</sup>	25	93364	\$50,000		45775	93364	\$1,000		
4 SUR 6	4686	\$69.90	VENTES TOTALES: 11,265,275.00			3 <sup>er</sup>	24	17658	\$50,000		17658	48813			
5 SUR 6 +	1	\$78,639.80				4 <sup>er</sup>	14	48813	\$50,000		775	658	\$25		
													364	813	



\$649,000.00  
APPROXIMATIF  
VENDREDI

**Selon l'ancien haut-fonctionnaire Tremblay**  
**Les minorités non-anglophones**  
**ont abusé du libre choix**

Les minorités non-anglophones du Québec se sont attiré l'école française obligatoire en refusant de la choisir librement plus tôt, a déclaré un ancien haut-fonctionnaire du ministère de l'Éducation.

Dans une entrevue à un quotidien anglais de Montréal, l'ancien sous-ministre de l'Éducation sous les gouvernements Lesage, Johnson, Bertrand et Bourassa, M. Arthur Tremblay, a déclaré: "Ils ont frustré les

Québécois en choisissant massivement l'école anglaise pour leurs enfants et, pour cette raison, la loi 63 a été une erreur de stratégie."

On sait que la loi 63, adoptée à l'automne 1969 par la majorité unioniste et l'opposition libérale, concédait le libre choix de la langue d'enseignement aux parents.

"La loi 63 offrait aux parents le libre choix, a déclaré M. Tremblay, mais il y avait des indications précises qu'ils de-

vraient choisir librement la langue de la majorité. Ils ont refusé cette possibilité, ils ont agi contre la volonté de la majorité et la majorité ne pouvait demeurer les bras croisés face à cet abus de droit de la part des immigrants. C'est à ce moment qu'est arrivée la loi 22."

**Prévenus**  
M. Tremblay, âgé de 60 ans et aujourd'hui professeur à l'École nationale d'administration publique, a ajouté que les immigrants avaient été prévenus par le gouvernement Bertrand que, s'ils ne choisissaient pas de se joindre de bon gré à la majorité, ils y seraient éventuellement obligés.

"Nous avons dit aux immigrants qu'à cause de leur comportement incorrect il fallait leur indiquer ou envoyer leurs enfants à l'école et, en ce sens, la charte de la langue française du gouvernement péquiste va plus loin que la loi 22."

Se disant fédéraliste avec des réserves, M. Tremblay estime que le premier ministre René Lévesque est un grand homme mais il croit que la loi 63 de M. Jean-Jacques Bertrand avait du bon.

"M. Bertrand croyait que les droits individuels passaient avant les droits collectifs. Il pensait que si les francophones n'avaient pas le dynamisme et la volonté de demeurer eux-mêmes et de continuer à parler français, ce serait leur faute à eux..."



M. Arthur Tremblay



Téléphoto PC

**Un petit pas de danse**

Le premier ministre Lévesque a fait un petit pas de danse la semaine dernière dans une rue du Vieux Québec avec un membre d'une troupe de danse de la Guadeloupe à l'occasion de festivités marquant le 14 juillet.

**Des avances**  
**à un député**  
**conservateur**

**RED DEER (PC)** — Le député progressiste-conservateur d'Athabasca a révélé, au cours du week-end, qu'on lui avait demandé de se joindre au Parti libéral.

Deux ou trois autres députés progressistes-conservateurs de l'Alberta, a ajouté M. Paul Yewchuk, ont fait l'objet de demandes semblables.

Il a cependant refusé de citer des noms.

Selon M. Yewchuk, les libéraux se font plus pressants auprès des membres du Parti progressiste-conservateur depuis la défection de M. Jack Horner.

M. Horner a quitté les progressistes-conservateurs pour devenir ministre sans portefeuille dans le cabinet du premier ministre Trudeau.

M. Yewchuk a souligné qu'il avait refusé, parce qu'il considère la politique libérale comme "destructive pour le Canada".

**Fuite de**  
**capitaux**  
**québécois**

Compilés depuis le mois d'avril 1975, les indicateurs bancaires du comté de Clinton, dans l'Etat de New York, démontrent un accroissement significatif du flot des capitaux du Québec vers la région de Plattsburg au moment de la prise du pouvoir par le Parti québécois, le 15 novembre dernier.

Ces indicateurs sont fondés sur des données provenant de six institutions bancaires et évaluées par le Centre d'assistance technique de l'Université de l'Etat de New York, à Plattsburg. "Nous pouvons observer les tendances, affirme un porte-parole du centre. Et nous sommes en mesure d'affirmer catégoriquement que la situation québécoise a entraîné des effets sensibles sur la conjoncture bancaire locale.

"Nous avons notamment observé une recrudescence de l'activité au chapitre des dépôts effectués".

Cependant, les banques de la région fournissent leurs chiffres à titre confidentiel à l'université et le total des dépôts n'a donc pas été rendu public.

On sait cependant que le centre bancaire que constitue Plattsburg est beaucoup plus animé que ne devrait l'être une ville d'égale importance.

**LA MÉTÉO**  
**à Montréal**

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum: 19	Maximum: 29	Ensoleillé	Beau et chaud

**au Québec**

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	25	Ensoleillé	Nuageux et averse
Outaouais	—	29	Ensoleillé	Beau et chaud
Laurentides	—	29	Ensoleillé	Beau et chaud
Cantons de l'Est	—	28	Ensoleillé	Beau et chaud
Mauricie	—	25	Ensoleillé	Nuageux et averse
Québec	—	28	Ensoleillé	Beau et chaud
Lac-Saint-Jean	—	27	Ensoleillé	Ennuagement et averse
Rimouski	—	24	Ensoleillé	Beau
Gaspésie	—	24	Ensoleillé	Beau et chaud
Bas-Caraïbe	—	24	Ensoleillé	Beau devenant nuag.
Sept-Îles	—	24	Ensoleillé	Beau

**au Canada**

Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	10	19
Alberta	11	21
Saskatchewan	15	29
Manitoba	12	31
Ontario	21	30
Nouveau-Brunswick	16	32
Nouvelle-Écosse	14	23
Ile-du-Prince-Edouard	16	29
Terre-Neuve	15	27

**si vous partez...**  
**aux États-Unis**

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	23	34	Chicago	22	34	Nile-Orleans	22	34
Washington	24	34	San Francisco	—	21	Miami	24	31
Boston	21	31						

**vers les plages**

Acapulco	25	34	Bermudes	—	29	Nassau	—	—
Mexico	13	24	Barbade	26	30	Rio de Janeiro	23	30

**la presse**

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, boulevard Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et ses autres services de la Presse Association de Montréal. Tous droits de reproduction des informations par ailleurs publiées à LA PRESSE sont également réservés. Courriel de la rédaction: info@lapresse.com. Téléphone: (514) 392-1400. Poste de presse séparé.

<b>TARIFS D'ABONNEMENTS</b>		<b>INFORMATION GÉNÉRALE</b>	<b>285-7272</b>
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40		<b>REDACTION</b>	<b>285-7070</b>
Lundi au vendredi \$1.25		<b>EDITORIAL</b>	<b>285-7030</b>
Samedi seulement 0.50		<b>PROMOTION</b>	<b>285-7100</b>
<b>ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE</b>		<b>RELATIONS DE TRAVAIL</b>	<b>285-7383</b>
par porteur: 13 25 52		<b>PETITES ANNONCES</b> (annonces d'opinion)	<b>285-7111</b>
Lundi au samedi \$16.80 \$32.20 \$63.00		Commandes	du lundi au vendredi, 9h à 17h
Lundi au vendredi \$15.00 \$28.75 \$56.25		Pour changer ou annuler	<b>285-7205</b>
Samedi seulement \$12.00 \$23.50		du lundi au vendredi, 9h à 16:30h	
<b>par courrier:</b>		<b>GRANDES ANNONCES</b>	<b>285-7202</b>
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40		Détailants	National, Télé-Presse, Vacances, voyages
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80			<b>285-7306</b>
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04		Carrières et professions, nominations	<b>285-7320</b>
*Minimum de 26 semaines		<b>COMPTABILITÉ</b>	
Côte-Nord, par avion, 0.50*		Grandes annonces	<b>285-6892</b>
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h)		Petites annonces	<b>285-6901</b>
<b>285-6911</b>			

**Les deux adhésions au prix d'une seule au club**  
**Vic Tanny ont connu le plus grand des succès.**

**C'est pourquoi**  
**nous**  
**renouvelons**  
**cette offre!**



Lors de notre dernière offre de deux adhésions pour le prix d'une seule, bien plus de personnes se sont prévalues de cette offre. Probablement, c'est parce que notre offre était doublement économique. De toutes façons, nous la renouvelons dès aujourd'hui. Qu'attendez-vous pour en profiter avec la personne aimée? Lors même que vous ne connaissez personne qui désire s'inscrire avec vous, n'hésitez pas de la faire puisque nous vous accorderons votre adhésion à moitié prix. Cette offre étant pour un temps limitée, ne la manquez surtout pas! Téléphonnez au club Vic Tanny de votre voisinage.

**Il vous faut le meilleur — il s'agit de votre apparence physique!**



**VIC TANNY**

**AIR CONDITIONNÉ**

**STUDIOS DE SANTE ET DE CONDITIONNEMENT**

8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.			
Place Bonaventure	866-3992	Montréal-Nord, Place Bourassa	326-8240
Longueuil, Place Desormeaux	651-7770	Centre commercial Côte-Saint-Luc	482-7415
Centre commercial Rockland	341-3810	Ville LaSalle, Place Newman	366-6080
		Chamédey, 1278, boul. Labellie	687-1916
		Mail West Island	683-2130

**CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS A TRAVERS LE CANADA, LES ETATS, ET L'EUROPE**

Incapables de rencontrer leurs obligations

# Les Entreprises Rock demandent un délai de cinq ans aux investisseurs européens

par Gilbert LAVOIE

Se disant incapables de racher selon les modalités convenues, il y a quatre ou cinq ans, les nombreux terrains vendus à des investisseurs européens au Québec, les Entreprises Rock Ltée viennent de demander un délai de cinq ans, sans intérêt, au cours duquel elles s'engagent à tenter de vendre ces lots afin de rembourser leurs propriétaires.

Cette proposition suit de près une lettre envoyée le 15 mars dernier par Rock en Europe, et dans laquelle la compagnie explique qu'elle n'est plus en mesure de rencontrer ses obligations.

Rappelant les dépenses encourues par le gouvernement du Québec pour la tenue des Jeux olympiques, Rock affirme que le gouvernement, pour favoriser son crédit, "a suspendu pendant la période d'un an précédant la tenue des Jeux, toutes les demandes d'emprunt des municipalités" touchant les projets de développement.

"Pour ajouter à notre détresse, après la fin des Olympiades, le gouvernement, dans le but de freiner la spéculation, a alors imposé comme taxe provinciale, à l'encontre de tout acquéreur non résident, un prélèvement de 33 p. cent du prix d'achat de tout terrain, acheté après le 13 mai 1976, ce qui a eu pour effet de paralyser complètement notre programme de vente de nos actifs immobiliers à l'étranger, tout en entravant la rentrée de fonds escomptés."

"En raison de ces circonstances, nous avons suspendu les déboursés applicables aux termes de votre contrat", explique la compagnie, qui conclut en disant qu'il "est impératif qu'aucune action revendicatrice ne soit entamée par qui que ce soit, car une

telle action pourrait préjudicier à la solution que nous voulons vous soumettre."

L'offre

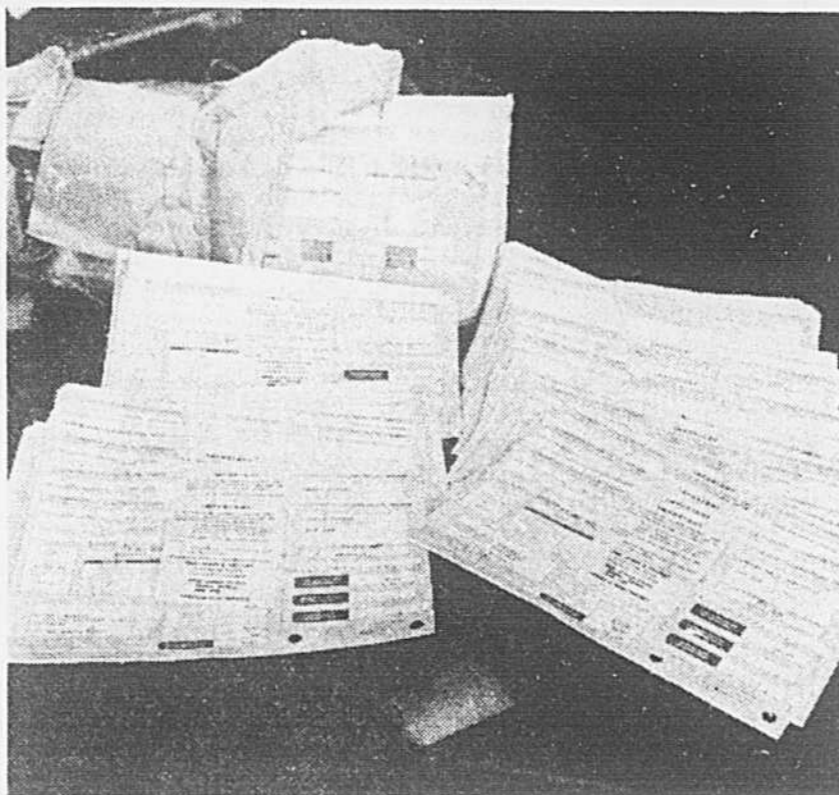
Après s'être engagées, il y a cinq ans, à doubler le montant investi dans des terrains au Québec à raison de 20 p. cent par année, les Entreprises Rock demandent aujourd'hui un moratoire de cinq autres années aux investisseurs européens.

Au cours de cette période, on ne garantit le paiement d'aucun intérêt, et on propose même de couper de moitié la plus-value déjà accumulée, et qui ne deviendrait payable que dans cinq ans. Entretiens, Rock s'engage à payer les taxes scolaires et municipales, mais annonce que "toute somme payée à titre de taxes sera déduite de la plus-value accumulée".

A titre d'exemple, une personne qui aurait investi \$2,000 il y a quatre ans et dont la plus-value accumulée atteindrait actuellement \$1,600 accepterait de réduire ce dernier montant à \$500 en signant le nouveau contrat.

Et si au bout des cinq années supplémentaires demandées par Rock on réalise des profits supplémentaires dans la vente des terrains, l'investisseur n'est assuré que de 30 p. cent de ces profits.

Pour le reste, Rock s'engage à distribuer une partie de son profit "net" (après impôt) selon une formule bien spéciale basée sur l'ordre de grandeur de ce profit. Par exemple, la compagnie promet de redistribuer 45 p. cent pour tout profit net variant entre \$0 à \$1 million, dont 40 p. cent ira à la réduction de la dette, et 5 p. cent à titre d'intérêt. Le pourcentage de remise atteindrait 70 p. cent pour tout excédent de \$2 millions.



Au bureau de Procadim, à Montréal, on a reçu cette semaine des centaines de comptes de la ville de Saint-Basile et de la Commission scolaire de Sainte-Thérèse.

Par ailleurs, si le nouveau délai demandé par Rock est de cinq ans, le contrat prévoit qu'une extension pourra être obtenue "avec l'accord de la majorité simple des clients".

Enfin, le document stipule que "le client, tout en conservant son titre de propriété sur le terrain, donne une procuration nommant l'agent son porte-parole, autorisant ce dernier à approuver le rachat dudit terrain par Rock ou la vente à un tiers."

Fait à noter, l'agent en question serait payé par les entreprises Rock, à même les transactions effectuées.

Selon un représentant des Européens à Montréal, Me Jules Dupré, près de 400 investisseurs auraient reçu ou seraient sur le point de recevoir cette offre et sont, devant ce dilemme qui consiste à soit accepter le nouveau contrat, soit à prendre des moyens légaux coûteux et incertains.

La situation est d'autant plus difficile, selon Me Dupré, qu'il s'agit en général de petits investisseurs, dispersés en Europe, et dont les terrains sont également dispersés dans sept ou huit municipalités au Québec, dont Longueuil, Saint-Hubert, Saint-Basile, Saint-Eustache et Boisbriand.

Me Dupré a révélé que la firme de courtage belge Procadim, qui a collaboré avec Rock pour vendre ces terrains, il y a quatre ou cinq ans, avait été approchée en mars dernier, pour servir d'intermédiaire et faire accepter le nouveau contrat aux Européens. Procadim aurait refusé, jugeant l'offre inéquitable. Rock se serait néanmoins acquis les services d'un ex-agent de la firme, M. Jean Dehon, qui tenterait actuellement de convaincre les investisseurs.

La situation est d'autant plus critique pour Rock qui sort à peine de la publicité faite autour de son projet d'un centre-ville à Longueuil, qui a fait l'objet d'une enquête de la Commission municipale, et qui en plus de ne pouvoir rembourser les Européens, accuse des retards dans le paiement de ses taxes. Ainsi, à Longueuil, la compagnie a obtenu un délai de deux mois pour le paiement total des taxes de 1976, et plus récemment à Saint-Hubert, il a fallu l'annonce de la mise en vente aux enchères de quelques 800 terrains pour l'amener à verser les \$100,000 dus pour les années 1975 et 1976.

Et les comptes de taxes continuent de s'accumuler: la ville de Saint-Basile - le Grand vient d'expédier plusieurs centaines de comptes pour les années 1976 et 1977, et elle prévoit effectuer une mise en vente aux enchères à l'automne.

# D'anciens collaborateurs de Rock tentent de regrouper les investisseurs européens

La firme de courtiers belges Procadim, qui a collaboré avec les Entreprises Rock Limitée au cours des dernières années pour la vente de terrains au Québec à des investisseurs européens, tente actuellement de regrouper ces investisseurs pour les amener à refuser le nouveau contrat que leur offre la compagnie.



M. Enrique Fraikin, un des représentants des courtiers belges Procadim.

Rock se dit incapable de racheter ces terrains vendus avec une clause d'obligation de rachat, et elle propose un moratoire de cinq ans, sans intérêt, aux Européens.

Selon un représentant de Procadim, M. Enrique Fraikin, une partie seulement des obligations de rachat sont échues, mais le montant total dû par Rock à ses anciens clients atteindra les \$7.7 millions lorsque tous les contrats seront venus à échéance d'ici un an. Procadim dissuade donc les investisseurs d'accepter le moratoire proposé.

"Nous croyons de notre devoir d'intervenir immédiatement dans la manœuvre actuellement mise sur pied par les entreprises Rock Ltée et ses nouveaux administrateurs pour vous faire accepter une proposition visant à modifier les conditions agréées de part et d'autre lors de l'achat de votre terrain, que Rock, de son propre aveu, n'est pas en mesure de respecter", écrit Procadim à ses anciens clients, dans une lettre datée du 31 mai dernier. "Cette proposition de Rock nous avait été

présentée à nos yeux, ne servira qu'à permettre à Rock de continuer ses opérations de vente et de développement de ses propres actifs, sans avoir à appréhender l'obstruction qui pourrait provenir de votre part, vu le défaut admis par Rock de ne pouvoir honorer les conditions auxquelles il s'était astreint en considération de votre investissement."

Alternative

En alternative, Procadim propose de regrouper les Européens qui ont des lots dans les mêmes villes au Québec, et de les vendre à d'autres constructeurs.

"Nos contacts déjà établis avec des constructeurs valables, des experts en évaluation de terrains, divers services municipaux, et les dossiers et fichiers dont nous disposons, nous permettent en effet de procéder aux regroupements absolument indispensables des ensembles de terrains continus et contigus détenus par nos investisseurs, regroupements requis pour permettre à des constructeurs opérant dans les différents sites où se trouvent vos terrains, de préparer des plans de construction d'immeuble qui pourraient être agréés par les municipalités concernées."

Pour donner plus de poids à ses arguments, Procadim a demandé l'avis légal d'un avocat de Bruxelles, Me Pierre Henri.

Dans un document daté du 20 juin dernier, celui-ci conseille aux

propriétaires de terrains d'attendre avant de faire quoi que ce soit.

Il constate que les entreprises Rock "sont actuellement dans l'impossibilité d'exécuter leurs engagements" et qu'elles "proposent une solution qui remet entièrement entre leurs mains le sort futur de cet investissement".

"Le nouveau contrat qu'elles proposent engagera les propriétaires de terrains qui le signent d'une manière définitive envers Rock, et la répartition de la plus-value à raison de 30 p. cent au client et de 70 p. cent à Rock apparaît comme étant ni raisonnable ni justifiée."

"En conclusion de cet examen, je ne puis d'aucune manière vous conseiller d'amener des à présent vos clients à signer ce nouveau contrat tel qu'il est proposé. La situation est à ce point préoccupante que la défense des investisseurs exige un examen approfondi", conclut l'avocat.

A Montréal, il a été impossible d'obtenir des commentaires des Entreprises Rock. Le vice-président, M. Cedric Bowman, s'est contenté de déclarer que les contrats entre sa firme et les clients étaient de nature strictement confidentielle.

LA PRESSE a cependant obtenu copie d'une lettre expédiée en Europe à ce sujet le 15 juin dernier, par le président de Rock, M. Karl Pflanzler. Reconnaisant la situation difficile de sa compa-

gnie, M. Pflanzler dévoile que la situation actuelle est en partie attribuable "à une absence marquée de planification dans la vente de terrains, qui était conçue en fonction de la demande européenne, et non en fonction du marché canadien."

Demandant aux investisseurs de refuser le regroupement proposé par Procadim, M. Pflanzler soutient que le moratoire proposé est la seule solution logique et valable. Il y révèle du même coup que la clientèle de la communauté francophone européenne n'est pas seule dans cette situation: "La présente proposition des Entreprises Rock a déjà été acceptée par plus de 80 p. cent de nos clients allemands", précise-t-il.

Chez Procadim, on affirme être en mesure de damer le pion à Rock. De passage à Montréal lundi, M. Enrique Fraikin a montré à LA PRESSE près d'une centaine de lettres réponses des investisseurs, qui se disent déterminés à refuser le moratoire de cinq ans. M. Fraikin a également révélé qu'il a communiqué avec les quelque 1,450 autres investisseurs, à qui Rock a vendu des propriétés sans obligation de rachat, mais avec une option.

"Si Rock ne peut pas respecter ses engagements à l'endroit d'un client qui a des garanties juridiques, quelle sera sa position envers ceux qui n'en ont pas?", déclare-t-il en ajoutant que l'initiative de Procadim visera à faire tomber l'option de rachat.

Selon le représentant des courtiers à Montréal, Me Jules Dupré, cela devient possible à partir du moment où Rock néglige de payer les taxes scolaires et municipales qu'il s'était engagé à payer.

# Sauvé quitte Rock, et les anciennes filiales changent de raison sociale

L'ancien président de Rock Entreprises, M. Jean-Guy Sauvé, a vendu les actions qu'il détenait dans cette compagnie, et il y a abandonné toutes ses fonctions. C'est du moins ce qu'annonce un communiqué remis à LA

PRESSE par la firme d'avocats Comeau, Clément et Lacombe, qui représente la compagnie.

"Pour des raisons de santé, M. Jean-Guy Sauvé a donné sa démission en tant que président de la compagnie et de son conseil

d'administration et il ne sera désormais plus relié à la compagnie. M. Karl Pflanzler, président, et M. Cedric A. Bowman, vice-président exécutif et trésorier, et M. Eugène Corriveau, vice-président du développement et de la mise en marché, forment le bureau de direction et sont les seuls actionnaires de la compagnie, avec Mlle Bernadette Baumgartner et Mlle Meta Withorft, secrétaire et assistante secrétaire."

LA PRESSE a par ailleurs appris que les anciennes filiales des entreprises Rock, qui se sont dissociées de la compagnie mère il y a déjà quelques mois, ont également changé de raisons sociales.

Ainsi, les Aménagements industriels Rock, dirigés par M. Julien Cadieux, et qui terminent actuellement la construction d'un édifice devant servir d'hôtel de ville à Saint-Hubert, sont devenus les Aménagements industriels Juka. Les Entreprises de construction



M. Jean-Guy Sauvé

Rock, dirigées par M. Jacques Dery, et qui oeuvrent notamment dans la région de Beloeil-McMasterville, s'appellent maintenant Les Habitations du Casanier. Quant aux Immeubles Carrefour, dirigés par M. Gilles Leroux, et qui doivent s'occuper du développement du futur centre-ville de Longueuil, ils ont conservé la même raison sociale qui ne comportait pas le nom de la compagnie-mère.

# Au moins 19 morts tragiques au cours du week-end

Au moins dix-neuf personnes ont trouvé la mort de façon tragique au cours du dernier week-end, soit dans des accidents de la route ou par noyade.

Voici la liste des victimes:

- Denis Lord, 13 ans, de Saint-Cyrille, comté de l'Islet, tombé d'un véhicule décapotable en marche à Saint-Cyrille;
- Jacques Douville, 49 ans, de la 9e Avenue, à Sherbrooke, tombé d'une nacelle hydraulique à une hauteur de 40 pieds, près d'un chalet situé dans le rang 8 du village de Saint-Elie d'Orford;
- Thomy Sawyer 23 ans, du 157 Côte Saint-Paul, à Saint-Colomban, comté Deux-Montagnes, décédé à la suite d'une collision frontale survenue sur la route 158, à Mirabel;
- Normand McDonald, 23 ans, de la rue Jean-Talon est, dont la voiture a été retrouvée dans un fossé près d'une courbe;
- Lise Fortin, 21 ans, du 209 Kernan, à Donacona, comté de Portneuf, tuée lorsque sa moto se fut écrasée dans un fossé sur la 367 à Saint-Léonard de Portneuf;
- Denis Rodey, 23 ans, de Rivière-au-Renard, mort après avoir perdu le contrôle de son automobile sur la route 197, près de Rivière-au-Renard;
- Reynald Rodrigue, 19 ans, du 1205, 6e avenue à Saint-Georges ouest, décédé dans un accident de moto sur la route 271 à Saint-Georges;
- Léopold et Lionel Thibault, d'âge et d'adresse inconnus, noyés au cours d'une excursion de pêche en Abitibi. Les corps n'ont pas encore été repêchés;
- Gaston Bourque, 32 ans, de Maniwaki, décédé dans une collision frontale impliquant une automobile et un camion;
- Mario Jacques, 19 ans, du 340 rue Labrecque, Sainte-Marie-de-Beauce, mort dans une collision frontale survenue sur la route 216;
- Mme Marguerite Côté, 41 ans, du 122 rue Principale, Saint-Léon, comté Lac Saint-Jean, heurtée par une voiture sur la rue principale;
- Jean-Marc Loranger, 11 ans, du 1950 rue Saint-Marc, à Shawinigan, noyé au Lac Montreuil dans la municipalité de Saint-Maurice;
- André Guillaume, 36 ans, du 3445 rue Papineau, Montréal, tué dans l'écrasement d'un petit avion à Sainte-Clotilde, comté de Châteauguay;
- Roch Bolduc, 55 ans, de Saint-Méthode près de lac Mégantic, piéton frappé à l'entrée de ce village;

Enfin, quatre autres personnes ont péri hier soir, dont trois par noyade. L'une d'elles est Eric Savard, 6 ans, de Chicoutimi; les deux autres victimes de l'onde n'ont pas été identifiées. M. Louis-Gilles Clément, de Louiseville, a été victime d'un accident de la route à Saint-Justin.

# Un pasteur mariera un couple... nu!

TORONTO (Reuter) — Le révérend B. E. Leslie, qui dirige un service de mariage fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a accepté de célébrer le mariage d'un couple entièrement nu.

"Nous marions tout le monde, partout et en tout temps, à condition que cela se fasse dignement" et que les futurs époux payent l'honoraire normal de 75 dollars, a dit le pasteur.

La fiancée, Mlle Elaine Mills, est Miss Nudiste du Texas et se présentera au concours Miss monde nudiste dans l'Ontario deux jours après son mariage

**BETOURNAY & CRONE**  
OPTOMETRISTES

L. A. BETOURNAY — S. R. Crone — J. P. Cardinal — C. Lemire  
P. Meunier — S. Mongeon — S. Coutou  
Docteurs en optométrie

CHEZ  
Simpsons

En ville au septième 842-3241 poste 676  
Fairview-Pointe-Clair niveau du Promenoir 697-4870 poste 242  
Les Galeries d'Anjou niveau du Promenoir 353-3300 poste 341  
Le Carrefour Laval, étage supérieur 687-1540 poste 242

• Prescriptions d'ophtalmologiste  
• Yeux artificiels  
• Lentilles progressives

• Prescriptions d'optométriste  
• Lentilles cornéennes souples ou rigides

Visite à domicile sur demande

**J. A. Racette Inc.**

Opticien d'ordonnances  
6528, rue SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ. H2S 2R9  
SUCCURSALE: DEUX-MONTAGNES 306 - 8e Avenue 274-5623

BUREAU FERMÉ TOUS LES LUNDIS

## Au sujet du débat sur le référendum

Cette semaine on a débattu à l'Assemblée nationale une motion libérale réclamant la tenue du référendum sur l'indépendance du Québec avant le 1er juillet 1978, soit dans moins d'un an.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a rejeté cette motion qu'il considère inutile, puisque le PQ s'est engagé à faire une telle consultation à l'intérieur d'un premier mandat et qu'un comité spécial s'occupe actuellement à déterminer une date et à formuler la question éventuelle.

Soulignons que le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, est contre la tenue du référendum à si courte échéance. Pour lui cette précipitation accroîtrait l'inquiétude et endommagerait davantage le climat socio-économique. Quant au premier ministre Lévesque, il prend, lui, le problème par l'autre bout: la piètre situation économique pourrait nuire au résultat positif qu'il attend du référendum. Ce qui ne les empêche pas d'avoir tous les deux raison.

Plusieurs tenants du fédéralisme canadien aimeraient que le référendum soit tenu le plus tôt possible, convaincus qu'ils sont que les circonstances économiques et autres n'ont pas encore permis au gouvernement péquiste d'éroder la majorité fédéraliste.

Tenu prématurément, le référendum ne produirait que des inconvénients, surtout au plan économique, et son résultat, fût-il négatif ou positif, ne pourrait pas être vraiment significatif. En conséquence il ne pourrait pas mettre fin au climat d'incertitude qui complique au Québec plus qu'ailleurs le climat économique puisque la réponse des électeurs pourrait être motivée par d'autres choses que le seul enjeu du référendum.

S'il est important que le référendum ait lieu à une date convenable, après un délai suffisant entre son annonce et sa tenue, il est aussi important que le gouvernement joue le jeu le plus rigoureusement possible et n'utilise pas l'avantage du pouvoir pour promouvoir insidieusement la cause indépendantiste.

Le député libéral Jean-Noël Lavoie a donné plusieurs raisons plus ou moins valables à l'appui de sa motion; mais il n'a pas tort de reprocher au gouvernement Lévesque de profiter de toutes les occasions pour se livrer "à des actions partisans séparatistes" qui pavent la voie à l'option souverainiste qu'il veut faire prévaloir au référendum.

Il est amusant de constater que le ministre Morin voit, lui, les choses différemment. La motion Lavoie lui paraît antidémocratique par-

ce que, dit-il, en y donnant suite on n'accorderait pas de chances égales aux tenants de l'indépendantisme d'expliquer pleinement la valeur de leurs arguments au peuple du Québec. Par contre, ajoute-t-il, il y a 110 ans "que l'on vante les mérites et les vertus du statu quo constitutionnel" et ses admirateurs possèdent déjà plus de données sur ce régime fédéraliste.

S'il est une chose que les Québécois se sont fait dire depuis très longtemps c'est l'inadéquation de la Confédération, s'il est une chose en laquelle aucun fédéraliste québécois ne croit plus depuis longtemps c'est le statu quo constitutionnel — comme en témoignent d'ailleurs les deux études qu'a publiées sur ce sujet M. Morin il y a quelques années.

Et on pourrait ajouter encore ceci: le concept fédéraliste n'a jamais été étudié et approfondi au Québec comme l'a été, depuis une vingtaine d'années, la notion d'indépendance ou d'Etat-nation, par des intellectuels indépendantistes qui l'ont fait par la parole et l'écrit, souvent avec talent et habileté.

Des fédéralistes ont, parallèlement, imaginé et proposé à la discussion publique diverses formules fédératives nouvelles. Mais parce que cette entreprise ressemblait à une opération de radoubage d'un vieux bateau menacé de couler,

elles n'ont pu et ne pouvaient avoir le même succès que l'idée émotivement séduisante de l'indépendance, présentée dans un emballage philosophique qui en donnait tous les attraits d'une idée perçue comme moderne et progressive.

Ce qui n'a pas été fait et doit l'être au plus tôt, c'est étudier et approfondir l'idée fédéraliste dans toutes ses dimensions, démontrer en quoi elle est la formule politique de l'avenir, celle qui est la plus susceptible d'assurer le bonheur de l'homme vivant en société, puisque elle est la seule capable de répondre à toutes ses aspirations, de favoriser son épanouissement dans un maximum de liberté, dans le respect de tous ses particularismes.

Si cela avait été fait plus tôt, M. René Lévesque ne pourrait pas affirmer aujourd'hui que le temps joue pour son projet, à cause de l'évolution des esprits et de la succession des générations. Notre situation serait peut-être celle qui prévaut en Europe où l'idée fédéraliste, qui est majoritaire, est épousée pas la grande majorité de la jeunesse et de la classe intellectuelle, bref par tous ceux qui sont tournés vers l'avenir — ce qui faisait dire à Louis Armand qu'il naît plus de fédéralistes qu'il n'en meure.

Marcel ADAM

## bloc-notes

### L'éducation des migrants

Quand fut établie la commission Laurendeau-Dunton par M. Lester Pearson, M. Diefenbaker fit observer qu'une action unilatérale du gouvernement fédéral en faveur du bilinguisme au Canada n'aboutirait à rien sans l'assentiment et la participation active des gouvernements des provinces.

Quatorze années ont passé là-dessus et la prophétie du vieil homme s'est révélée on ne peut plus exacte. Si bien que M. Trudeau, devant les intentions proclamées de Québec de voter la loi 101, se voit forcé aujourd'hui de se tourner vers les provinces. Il recherche leur concours pour assurer les droits scolaires de la minorité anglophone résidant au Québec et ceux des minorités francophones ailleurs. La contrainte est devenue tellement forte que son gouvernement n'écarte pas une action unilatérale de sa part, pour le cas où les provinces ne bougeraient pas dans le sens souhaité par lui.

Ce qui gêne le plus Ottawa, c'est une disposition de la loi québécoise obligeant les Canadiens anglophones venant s'établir ici à envoyer leur progéniture à l'école française. Appelons cette catégorie de citoyens des «migrants», pour les distinguer des immigrants de l'étranger.

Il est évident que le Québec s'opposera à ce qu'il ne manquera pas de dénoncer comme un empiètement du fédéral dans le domaine réservé de l'éducation. Alors, c'est l'impasse, sinon l'affrontement?

En principe, des accommodements devraient être possibles. La conférence permanente des ministres européens de l'Éducation, lors de sa dixième session, tenue en juin de cette année à Strasbourg, a recherché les moyens d'une «concertation entre États dans l'intérêt de l'éducation des migrants».

Mais cet exemple n'offre pour nous qu'un intérêt limité, puisqu'il s'agit d'accords à mettre au point entre États souverains. Or, le Québec n'est pas un État souverain; M. Trudeau ne veut pas qu'il le devienne; et le gouvernement Lévesque voudrait bien qu'il le fût.

Tant qu'il n'existera pas d'accord entre les pensées des uns et les arrière-pensées des autres, les chances d'une harmonisation des politiques des langues resteront bien fragiles.

Guy CORMIER



Droits réservés

## Avide de paix, l'Égypte s'en remet à Carter

par Vincent PRINCE

Vincent Prince revient d'un voyage de trois semaines au Proche-Orient au cours duquel il a notamment visité Israël et l'Égypte. Dans ce deuxième et dernier article, il donne ses impressions de la situation en Égypte.

Deux choses m'ont particulièrement frappé lors de ma récente visite en Égypte: un désir très profond de paix chez ce peuple et une confiance presque sans borne dans la médiation des États-Unis au Proche-Orient.

Un haut fonctionnaire de l'ambassade du Canada au Caire m'avait signalé cette aspiration des Égyptiens à une fin définitive de l'état de belligérance. Les Israéliens ne veulent apparemment pas y croire, m'avait-il dit, mais c'est un sentiment qu'on entend exprimer trop souvent pour qu'il ne soit pas sincère. Mes contacts personnels m'ont permis d'acquiescer à la même conviction.

De même, la façon dont on vous parle de la nouvelle administration Carter ne saurait tromper. On la voit comme le maître d'œuvre qui saura régler le contentieux israélo-arabe et cela, bien sûr, à la satisfaction du camp arabe.

Le pays a été suffisamment éprouvé par toutes les guerres qu'il a connues depuis une vingtaine d'années, on ne peut plus continuer comme ça, m'a déclaré en substance un hôtelier du Caire. Des projets de développement attendent parce que le

budget de l'armée demeure toujours considérable. Et il ajoutait: «Trop de familles surtout pleurent encore des parents ou des amis tués sur les champs de bataille pour songer à de nouveaux combats.»

Des jeunes m'ont tenu des propos semblables. L'un, en particulier, rencontré dans le train entre Le Caire et Alexandrie, proclamait devant des confrères qui semblaient peu enclins à le contredire, que la question palestinienne ne concernait pas les Égyptiens. «Nous n'avons pas à nous battre pour les Palestiniens, disait-il, c'est à eux de régler leur problème.» Il répétait d'ailleurs à plusieurs reprises qu'il n'était pas convaincu de la sincérité de ces derniers. Nous ne savons plus ce qu'ils veulent au juste, me confiait-il au moment de descendre en gare.

Un professeur d'université et allié d'explications plus nuancées. «Notre économie, disait-il, ne va pas trop mal. L'agriculture, même si elle s'accommoderait encore de méthodes assez peu modernes, fournit tout de même de bons rendements grâce à un système d'irrigation de plus en plus adéquat. L'industrie aussi se développe de façon intéressante et les rentrées de devises dues au tourisme vont également en s'accroissant. Mais le fort taux de natalité au pays a pour effet d'annuler tous ces facteurs de progrès.» Un vieux restaurateur d'Assouan abondait dans le même sens en me

confiant que son sort ne s'était sûrement pas amélioré depuis belle lurette.

L'Égypte demeure, en somme, un pays pauvre. Outre le fort taux de natalité et les millions qu'on consacre à la défense, on est également aux prises avec une bureaucratie excentrique qui contribue à gaspiller les deniers de l'État. Il est vrai qu'en la réduisant on grossirait le nombre des chômeurs, mais il n'en demeure pas moins que l'entretien de ces fonctionnaires coûte à lui seul une fortune.

Cette pauvreté qui se manifeste de bien des façons, notamment par une recherche presque effrénée du pourboire des touristes, ne pourrait que s'aggraver par de nouvelles embardées militaires. Chacun sent donc profondément en lui le besoin d'une paix qui serait enfin durable. On ne critique pas trop fort la part des dépenses consacrées à l'armée car on craint toujours un peu Israël et l'on admet qu'une solide défense peut faire réfléchir l'ennemi, mais on applaudit aux appels à la modération lancés par le président Sadate. On paraît disposé à des compromis pour en arriver à un règlement.

Il y a, bien sûr, des exceptions, des gens qui ne partagent pas ce point de vue, tel ce jeune militaire qui me disait avec une fierté non dissimulée que l'Égypte ne saurait se mettre à genoux devant Israël ou se contenter d'autre chose que d'une paix juste. Nous avons prouvé lors de la dernière guerre, disait-il, que

nous pouvions avoir le dessus sur les forces israéliennes et cela nous autorise à poser nos conditions. Or, une paix juste pour lui signifiait beaucoup plus que le retrait des Israéliens de tous les territoires occupés. Elle impliquait encore, notamment, le retour sur leurs terres des Palestiniens, l'arrêt de toute immigration juive en Israël et la création d'un seul État séculier où Juifs et Arabes seraient appelés à cohabiter.

D'autre part, l'arrivée au pouvoir en Israël des nationalistes du Likoud n'effraie pas outre mesure les Égyptiens. Ces derniers comptent essentiellement sur les Américains pour les ramener à des vues plus réalistes. Tout leur apparaît possible, grâce au président Carter. Celui-ci, selon eux, a pris des positions qui ne peuvent changer quel que soit le parti au pouvoir à Jérusalem.

Les Américains ont la cote d'amour des Égyptiens. Un ancien pilote de l'aviation américaine rencontré à Alexandrie me signalait qu'il avait vu à divers endroits des inscriptions sur les murs favorables à ses compatriotes. «J'en ai été étonné, me faisait-il remarquer, car mes voyages en d'autres parties du monde ne m'y avaient pas habitué, mais, surtout, j'ai pu vérifier par des conversations avec des gens du pays que ces inscriptions traduisaient un sentiment répandu.»

J'ai fait la même constatation que lui. On semble même vouer

un culte aux États-Unis. On est convaincu que les intérêts de Washington et ceux des Égyptiens concordent dans ce coin du globe. Washington se doit de ramener Israël à la raison et il n'y manquera pas. Il a les moyens, au surplus, de se faire écouter car Israël ne peut se passer de l'aide et de l'appui des Américains.

Evidemment, on évoque sans trop de gêne l'argument du pétrole. Les Juifs, m'ont dit plusieurs interlocuteurs, ont leur puissant lobby dans les pays industrialisés de l'Occident, particulièrement aux États-Unis, mais les Arabes qui contrôlent les robinets et les prix du pétrole se trouvent maintenant en état de supériorité sur le plan de la diplomatie. Cette supériorité ne peut aller qu'en s'accroissant.

Dans la même veine, on fait état des changements favorables survenus dans l'opinion publique. Un journaliste égyptien notait cet important phénomène dans un commentaire qu'il présentait en anglais à la télévision du Caire pendant mon séjour dans ce pays. Il s'en prenait à l'ancien ministre israélien Abba Eban qui, dans un congrès récent à Jérusalem, s'était plaint, en quelque sorte, du fait que les médias du monde entier faisaient relativement trop de cas du conflit du Proche-Orient par comparaison avec l'attention qu'ils accordaient aux autres points chauds du globe. «M. Eban, disait le journaliste égyptien, ne

parlait pas en ce sens quand la presse était en général favorable à la cause juive. Ce qui lui déplait aujourd'hui n'est pas un excès d'attention mais un revirement dans une opinion publique mondiale qui, mieux éclairée, fustige l'arrogance juive et se range derrière les thèses arabes.»

Ce qu'on craint quelque peu, toutefois, en Égypte, c'est que l'Union soviétique parvienne à brouiller les cartes au Proche-Orient, par exemple, en jouant les pays arabes du camp socialiste contre ceux du camp capitaliste. On admet que l'unité arabe peut être parfois précaire et que les Russes savent exploiter tout ce qui peut contribuer à justifier leur intervention dans un coin du monde, surtout si leur influence y est à la baisse.

Les Égyptiens se méfient de la Russie autant qu'ils font confiance aux États-Unis. Ils l'ont même en grande aversion. Ils estiment avoir été trahis, sinon exploités, par les représentants du Kremlin. Ils n'attendent plus rien d'eux et seraient même heureux s'ils pouvaient les écarter des négociations de Genève.

Car, répétons-le, il y a chez eux un désir de paix qui paraît nullement hypocrite. Et ils ne voient que les États-Unis qui soient suffisamment droits et objectifs pour régler le contentieux israélo-arabe d'une façon juste et équitable pour toutes les parties en cause.

# Pink Floyd et la critique de Pierre Beaulieu

Nous nous demandons où vous avez pêché votre critique, mais franchement vous deviez être bien pressé ou bien mal pris. Nous aimerions ici répondre à certaines affirmations de ce cher monsieur, affirmations que nous trouvons plus que discutables. A propos, s'est-il seulement rendu au Stade Olympique? Dire que les gens n'ont pas apprécié le spectacle, c'est généraliser un peu vite. Aux dires de plusieurs, ça marcherait très fort si le groupe revenait. Question de goût probablement.

Dire que le son était mauvais, il se peut que dans certains secteurs ce soit vrai mais pas partout. Avant d'avancer des généralités, on se renseigne à d'autres qu'à son gars de Rivière-du-Loup. Pour dire des choses négatives et en chaîne s'il vous plaît, Pierre Beaulieu n'a vraiment pas son pareil: "...les effets visuels étaient minables, réchauffés, petits, pas imaginatifs pour un sou..." faut du souffle pour débiter tout cela et il faut surtout en avoir l'habitude; qu'on nous permette l'opinion contraire.

Que des personnes jassent pendant un spectacle, c'est tout à fait habituel. Ça se produit dans toutes sortes de manifestations. A propos, M. Beaulieu n'a pas fait taire son voisin, ce pauvre acheteur de billet à \$25.

L'aspect visuel semble-t-il n'a pas plu (pour faire différent) à M. Beaulieu. Que c'est dommage! D'après lui, il aurait été "québécois", "du déjà vu"; peut-être qu'à critiquer les spectacles on en vient à manquer de fraîcheur. Ou peut-être serait-il temps de changer le travail de M. Beaulieu. Une petite correction si vous le permettez, il n'y avait pas seulement trois poutres gonflées mais bien six.

La seule portion de la feuille de chou avec laquelle nous soyons d'accord, mais avec réserve, est la suivante (avec de

petites corrections bien entendu):  
...les gens même s'ils n'étaient pas particulièrement chauds n'ont pas trop mal accueilli le spectacle...

...on a applaudi poliment, on a poussé quelques cris, mais pas plus...

Rectifions encore:  
Trois rappels ponctués de beaucoup de cris, de beaucoup d'applaudissements et de beaucoup de bras épuisés. Temps de demande de rappel: au moins une demi-heure.

Qu'est-ce que ce serait si on avait apprécié le spectacle!

Voilà notre critique de votre critique. C'est dommage qu'un journal à si grand tirage en soit réduit à engager des journalistes semblables. A propos on aurait peut-être des suggestions pour un remplaçant...

Charles Locas, Diane Roch Magrini, Pierre Carrier, Daniel Brière, Gilles Martineau, Guy Carignan, Alex Magrini, André Chateaufort, Dale Ouimet, Michel Chevrier, Hélène Rodrigue.

N.B.: Aucun de nous n'était assis au parterre.

J'ai pu remarquer, en lisant votre article, que vous possédez un très vif esprit d'observation!

Premièrement, un des chanteurs du groupe a demandé à l'assistance de se taire, après la deuxième chanson. Et non pas "au milieu du spectacle". Ensuite, étant donné que les gens ont applaudi "par politesse" et ont poussé quelques cris, "mais pas plus", comment expliquez-vous

qu'un groupe comme Pink Floyd, qui ne fait généralement aucun rappel ou bien un seul, en ait fait TROIS ce soir-là?

Autre chose, dans les 80,000 personnes de l'assistance, et toutes les autres qui n'ont pu assister, vous êtes probablement un des seuls à les trouver "québécoises". Moi, je trouve qu'ils ne le sont pas autant que ça, puisque nous avons battu un record d'assistance. Je crois que Pink Floyd fait de la musique un petit peu trop "cérébrale" pour votre petit crâne. Remarquez que vous êtes libre de ne pas les aimer, mais laissez donc aux gens, qui eux ont payé leur place, le loisir de se faire une idée, une opinion par eux-mêmes. S'il vous plaît, n'imposez pas vos idées saugrenues au public. Car après tout, tout est matière de goût.

J'imagine que puisque vous les avez trouvés "québécoises", vous devez sûrement être "pâmé" devant Guilda, René Simard, Michèle Richard, etc. Personnellement, je n'aime pas ces personnes. Et, à mon avis, je crois qu'il est tout à fait logique, lorsque l'on n'aime pas un chanteur ou un groupe, de ne pas se déplacer pour aller le voir et, par-dessus tout, on s'abstient de le critiquer.

Lorsque Pink Floyd reviendra à Montréal, vous devriez rester chez vous avec une bonne bière et regarder bien tranquillement "A la canadienne". La prochaine fois, laissez donc votre place à un journaliste qui sera moins borné que vous et qui, lui, fera une critique OBJECTIVE.

Merci de m'avoir lue.

Danièle MIGNAULT  
Montréal

J'ai lu votre critique du 7 juil-

let concernant le spectacle de Pink Floyd et je suis impressionnée de voir à quel point vous les avez abaissés. C'est dégueulasse!

C'est le plus beau show que j'aie jamais vu et, croyez-moi, ce n'est pas mon premier. Je serais prête à payer \$10 ou plus pour les revoir.

Votre critique sur le son était injuste. Nous n'étions pas dans un salon mais bien dans un stade et l'écho n'existait pas grâce à leur équipement hautement spécialisé. Je les ai très bien entendus, du début à la fin, et je n'étais pas dans les premières rangées. Pour ce qui est de ne pas les voir, ils sont des hommes de grande nature, comme vous et moi! De plus, l'aspect visuel était à mon avis recherché. Les quelques cris et applaudissements dont vous faites mention ont duré 45 minutes pour obtenir 3 rappels qui étaient vraiment exceptionnels. En auriez-vous fait autant?

Bref, cette soirée a rehaussé l'estime que j'avais pour eux.

Louise MASSE  
Josée LANGEVIN  
Laval

J'ai lu votre verbiage au sujet du concert de Pink Floyd. Je trouve dommage que vous ayez trouvé cela québécois. Moi, j'ai perçu l'ensemble comme une expérience intéressante (pas parfaite mais...). Enfin! De toute évidence, nous ne fonctionnons pas au même niveau.

Si bon vous semble, restez-en au niveau québécois mais de grâce, la prochaine fois, restez chez vous (ou achetez le disque). Ça vous évitera de voir un spectacle mauvais et ennuyant et nous serons sauvés d'une critique de même calibre.



Le groupe Pink Floyd

En fait, j'admire votre honnêteté. Votre critique reflète bien votre perception de Pink Floyd. Dommage que vous n'avez rien compris.

Pierre GIGNAC  
Montréal

M. Pierre Beaulieu,  
PINK FLOYD-O-PHOBE  
OU TROP VIEUX?

Comme tous les spectacles, le "show" de Pink Floyd au stade Olympique ne peut plaire à tout le monde. Cependant, comment un rédacteur sérieux peut-il présenter une critique diamétralement opposée à celle de la grande majorité de ses confrères sur un sujet qui ne demande même pas d'opinion?

Je fais ici allusion à votre phrase qui dit: "Le son n'était même pas bon, même qu'en première partie, il était horrible". Il me semble que tout le monde devrait entendre le même son, et pourtant, le reporter de Montréal-Matin donne comme sous-titre: SON

EXCELLENT! Pendant ce temps, les gens de la Gazette, du Journal de Montréal et du Star sont plus tièdes, mais aussi objectifs.

Venons-en à une partie plus subjective, mais pas au point, d'apporter des opinions aussi différentes que le jour l'est de la nuit. Il s'agit des effets visuels: Gilbert Moore (Montréal-Matin) fait preuve d'un enthousiasme délirant en écrivant: "Ce spectacle... était simplement un petit — plutôt un immense — chef-d'œuvre musical et visuel". Les autres journaux montréalais abondent dans le même sens, tout en gardant la tête froide, alors que vous nous affirmez que "les effets visuels étaient minables, petits, réchauffés, pas imaginatifs pour un sou, sauf un petit film."

Pour tout dire, votre critique dit noir alors que toutes les autres disent blanc, ou tout au moins, jaune pâle. On ne peut que déplorer cette contradiction et se demander comment il se fait qu'elle puisse exister...

Claude DENIS  
Laval

## Un voyage asphyxiant

C'est en enjambant les premières marches des autobus Voyageur que l'on peut prendre connaissance de deux écrivains: "Prenez garde" et "Pour votre commodité cet autobus est muni d'une toilette".

Si l'on réunit les deux affiches on comprend mieux le slogan: "Il y a du f... dans l'air": non pas du français, mais du fumier.

Au cours d'un récent voyage de Grand-Mère à Montréal (le 27 juin, 9h 25 AM), les passagers du 2729 ont pu respirer à grands poumons les odeurs nauséabondes et persistantes se dégageant de la toilette.

Le conducteur de l'autobus a essayé en vain de masquer les odeurs avec un purificateur d'air qu'il a bien voulu acheter dans une épicerie de Louiseville: et ce à la suite de plusieurs plaintes des passagers, il faut égale-

ment noter que le conducteur respirait le même air que nous.

Malgré toute sa bonté, il n'a pu se débarrasser du charmant parfum. Après une autre demi-heure de souffrance, il nous a conduit dans un DÉPOTOIR à Berthierville. Je remercie le conducteur qui a réussi à nous débarrasser des excréments et du même coup des odeurs. Il a bien voulu vider le contenu du réservoir de la toilette dans le dépotoir.

Quelle chance! Nous avons pu profiter du confort Voyageur pour trente minutes supplémentaires et ce sans majoration de tarif. Ça c'est une aubaine!

Avec trois quarts d'heure de retard, nous sommes arrivés à bon port. Le conducteur n'est pas à blâmer, il s'agit d'un mauvais entretien de l'équipement routier.

Alain CARON  
St-Tite, Lavolette

## Amours, délices et orgues

Du tourbillon des difficultés et des crises qui nous assaillent, du maëlstrom des haïnes et des agressivités qui se déchangent... nous parvient, de tous les coins de la terre, l'écho bien distinct d'un grand cri du coeur et de l'âme, un cri d'espoir et de consolation: AMOUR!

Eh oui! Les nouvelles générations veulent faire l'AMOUR et non la guerre. De cruel et vindicatif qu'il était, Dieu est devenu AMOUR INFINI. Ça ne laisse guerre de place à l'enfer... L'univers est AMOUR. La force qui cimentera les sociétés futures est AMOUR. La religion est AMOUR. Jésus est vivant et il est AMOUR. AMOUR, Madame. AMOUR, Monsieur. AMOUR de nos AMOURS, tout est AMOUR!

Moi, je le veux bien. C'est justement le genre d'utopie qui me convient. Etant au fond un ego altruiste impénitent, je ne suis pas réfractaire, loin de là, à toutes formes d'amour hétéropolaire dans le sens, évidemment, d'une stimulante hétérogamie. Je ne réprovoie même pas l'amour non-contractuel qu'en certains milieux on dit bestial... parce que non certifié par des lettres patentes.

A bas la HAINE donc, et vive l'AMOUR!

Le mot AMOUR a été et est toujours fort galvaudé. Mot hybride, il est masculin au singulier et féminin au pluriel, mais également, en certains cas, il est à la fois masculin et féminin même au singulier. Le dictionnaire en donne cette définition: "Sentiment par lequel le coeur se porte vers ce qui lui plaît fortement et en désire la possession". Au mot sentiment, on trouve cette explication: "Conscience intime, connaissance par impression". Où logent les impressions? Nulle part et partout: elles ne sont pas localisables.

Bien que flou, ce texte nous permet quand même d'apprendre qu'en définitive l'amour ne serait que le résultat d'impressions, d'intuitions intimes où le coeur (et non l'intelligence ou le discernement) manifeste un désir impérieux de possession. En d'autres termes, l'amour ne serait que l'expression parfaite de l'égoïsme. Ce que j'avais toujours soupçonné. Par conséquent, le sentiment primaire, le sentiment moteur de chaque individu ne peut être que l'amour ou la haine de soi.

L'amour de soi permet, en projection, d'aimer les autres. La haine de soi projetée se manifeste par la haine des autres. Jean-Paul Sartre a écrit: "L'enfer, c'est les autres". Erreur profonde. L'enfer, c'est soi-même. Il existe au fond de cha-

que nous. Au lieu de la reconnaître, nous le projetons en autrui et l'accusons de tout ce pour quoi nous nous haïssons, c'est-à-dire nos sentiments d'impuissance, de culpabilité, nos échecs et nos "vices". Sentiments qui surgissent de notre espace intime original dont le panorama, sombre ou brillant, colore nos perceptions et détermine notre comportement.

Si à partir de là, l'individu cherche l'amour, désire l'amour, exige l'amour, se pâme d'amour, eh bien, il se leurre. Il n'aimera jamais son voisin, ni autrui, ni sa femme, ni ses enfants, ni sa patrie, ni la société, ni Dieu si, dès le moment de la naissance, son espace intime (dont l'étendue lui paraît infinie et se confond avec l'univers) n'a pas été ensemencé de bonté, de tendresse, d'affection et de sollicitude afin qu'il puisse, plus tard, récolter une ample moisson d'amour de soi, d'appréciation de soi, de respect de soi, d'estime de soi pour qu'il trouve normal de s'accepter avec joie et gratitude — non pas comme Narcisse devenu amoureux de son image — mais tel qu'il se voit objectivement avec ses défauts et ses qualités et non comme il se imagine ou voudrait être.

Les choses étant ainsi ou à peu près, je ne peux aimer que ceux qui me permettent de m'aimer moi-même. Quant aux autres, ils déclenchent en moi le mécanisme auto-destructeur du mécontentement de soi ainsi que les contractions de l'auto-agressivité, lesquelles, par dépoliarisation, se redirigent vers une cible spatiale extérieure.

De ce qui précède, on peut conclure avec une exactitude mathématique que si vous vous aimez dans l'autre et si vous aimez l'autre en vous-même (c'est-à-dire si vous parvenez à réaménager votre espace intime), vous discernerez la source et la cause de toute haine et de tout mépris. Vous y ferez face avec compassion, générosité et amour (oui, amour). Et votre amour sera authentique parce que, en aimant les autres, vous aurez conscience (non pas le sentiment mais pleine conscience) de vous aimer vous-même. Si vous croyez en un Dieu, vous lui prodiguezerez, non en paroles mais dans votre comportement, le grand amour que vous éprouvez pour vous-même.

Telle était la doctrine de Jésus lorsqu'il disait: "Si quelqu'un vous frappe sur la joue gauche" (...)

Gérard DUMAS  
Laval

## Algarade aux automobilistes

Lundi dernier, le 11 juillet 1977, une automobile a légèrement heurté une fillette qui traversait dans le passage pour piétons à l'angle des rues de Normandville et Beaubien, dans l'est de Montréal.

Après s'être assuré que la fillette n'avait pas de mal, l'automobiliste est aussitôt reparti. J'ai eu le temps, cependant de lui crier: "Assassin!". Ce à quoi il m'a répondu au passage: "Va ch...!"

A cet automobiliste, et aux autres, je tiens à répéter qu'il est, lui et les autres, un assassin en puissance.

Non seulement certains automobilistes ne respectent pas les piétons ni les cyclistes, mais souvent ils les blessent et même

les tuent. En plus, par le bruit qu'ils produisent avec leurs engins, ils augmentent le stress de la population et par la pollution que dégage leur auto, ils augmentent le taux de cancer (de la gorge et des poumons) dans la métropole et dans les autres villes. A Montréal seulement, des statistiques précisaient dernièrement que 23% des cancers étaient dus au monoxyde de carbone produit par les autos.

Automobilistes: quand vous ne nous blessez pas, quand vous ne nous tuez pas sur le coup, vous nous tuez quand même à petit feu. Vous êtes tous un peu des assassins.

Maurice PÉTIGNOT,  
Montréal

**N.D.L.R.** LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs», Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

**VENTE jusqu'à 20% RABAIS FENÊTRES et PORTES**  
EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faites sur mesures
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs

**COMPAREZ AVANT D'ACHETER**

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN NOVEMBRE • PAS D'INTÉRÊT •

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE  
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE • TERMES FACILES •

Aussi: AUVENTS et FENÊTRES COULISSANTES PANORAMIQUES

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TÉLÉPHONE: **731-7676**  
SOIR: 481-6356

8225, av. Mayrand  
Montréal

**MORCO ALUMINIUM INC.**  
• Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

**CETTE SEMAINE CHEZ PHOTO N.D.C. PHOTO**

**Nouveauté!**  
De puissantes jumelles à objectif prismatique, format de poche.

**Nikon**  
JUMELLES ULTRA-COMPACTES  
6 x 18 • 7 x 21 • 8 x 24

3 paires de jumelles ultra-compactes à grossissement de 6X, 7X ou 8X. Qualité et rendement incomparables combinés avec dimensions et poids minimaux, pour le maximum de commodité.	6 x 18.....\$79 <sup>95</sup>
	7 x 21.....\$84 <sup>95</sup>
	8 x 24.....\$94 <sup>95</sup> (avec étui)

5488 ouest, rue SHERBROOKE (coin Girouard) **1197 CARRE PHILLIPS**

**489-8401** **866-8761**

HEURES D'AFFAIRES  
Lundi à vendredi 8 h 30 à 18 h  
Samedi 9 h à 15 h  
(Le magasin de la rue Sherbrooke ouest est ouvert jusqu'à 21 h le vendredi soir)

master charge CHARGE X

## Approvisionnement en électricité

# Le génie américain inquiet depuis l'élection de Lévesque

QUEBEC (PC) — L'élection du Parti québécois pose un point d'interrogation jusqu'au génie américain, qui n'a pas abandonné son projet vieux de 12 ans de construire une centrale hydraulique dans le Maine.

Pour la Nouvelle-Angleterre, le plan Dickey-Lincoln revêt une importance particulière, puisque l'énergie y coûte actuellement plus cher que n'importe où ailleurs aux États-Unis.

Pour le Nouveau-Brunswick, le barrage de la rivière Saint-Jean

permettrait de développer en hydro-électricité de nouveaux réservoirs d'eau.

Mais pour le Québec, il ne semble y avoir aucun avantage, sinon que 4,050 acres de ses terres étant inondées, il aura droit à certains dédommagements.

### Commission Dorion

En 1971 une commission d'enquête présidée par le géographe Henri Dorion a résumé les difficultés auxquelles le Québec a à faire face.

La commission a souligné qu'il s'agissait d'une question d'intégrité territoriale, mais que le gouvernement fédéral pouvait interdire au Québec de participer aux négociations entre les États-Unis et le Canada.

Tout ce que le Québec peut faire, c'est de réclamer une compensation.

En fait, au moment où on discutait chaudement de l'affaire, en 1968, le ministre québécois des Terres et Forêts a fixé à au moins \$3.5 millions le montant qu'on devrait retirer des dédommagements et de la vente du bois des terres inondées.

Depuis l'élection du Parti québécois, le ministre Yves Bérubé a été conseillé d'exiger "des redevances ou autres dédommagements, auxquels il aurait droit selon les lois et usages du Québec si le projet était québécois".

### Environnement

Depuis 1965, deux autres facteurs peuvent modifier sensiblement la situation.

Il y a d'abord l'environnement, qui préoccupe maintenant autant les gens du Maine, du Nouveau-Brunswick que du Québec.

Puis, il y a l'inflation. Le génie américain, l'an dernier, n'a prévu que des dédommagements de \$2.7 millions pour le Québec. Il va sans dire que cette compensation va être mise en doute, depuis que l'inflation a fait monter tous les prix.

## Le juge Marin nommé solliciteur adjoint

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a annoncé hier la nomination du juge René Ma-



Le juge René Marin

rin au poste de solliciteur général adjoint.

Président de la commission d'enquête sur les plaintes au public, la discipline interne et le règlement des griefs au sein de la Gendarmerie royale du Canada, M. Marin assurera la succession de M. Roger Tassé, nommé récemment sous-ministre de la Justice.

Le rapport du juge Marina été soumis en mars 1976 au gouvernement, qui doit faire part sous peu de la manière dont il entend y faire suite.

La semaine dernière, le solliciteur général, M. Francis Fox, a annoncé la mise sur pied d'une commission royale d'enquête sur la GRC, suite notamment à l'affaire de l'Agence de presse libre du Québec, où des agents de la police fédérale se sont rendus coupables d'une descente illégale.



téléphoto AP

## Il détient le record mondial

"Ashley Whippet" fait preuve d'une élégance remarquable, lorsqu'il s'adonne à son jeu préféré, le "Frisbee". Le chien détient le record mondial des "Frisbee" K-9, ayant attrapé le disque à une distance de 106 verges. Lorsque la photo a été prise en fin de semaine à Atlanta, Georgie, son maître, Alex Stein, de Sierra Madre, Californie (à l'arrière-plan), assistait au tournage pour la télévision d'une émission sur le "Frisbee", dont "Ashley Whippet" sera la grande vedette.

## SONDAGE GALLUP

tous droits réservés

### La moitié des Canadiens au courant du rapport Berger

Environ la moitié des Canadiens se déclare au courant du rapport Berger touchant le projet de construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie. Parmi ces gens, 43 p. cent estiment que la réalisation du projet devrait être reportée d'une dizaine d'années et 38 p. cent sont d'avis contraire.

Parmi ceux qui croient que cette réalisation devrait être reportée, 27 p. cent pensent que des études plus poussées sont nécessaires; 21 p. cent songent avant tout à la protection de l'environnement; 19 p. cent veulent la préservation de la culture des peuples autochtones.

Ceux qui sont en faveur de la réalisation immédiate croient dans une proportion de 37 p. cent que le bien-être des Canadiens l'exige et 28 p. cent invoquent la

pénurie éventuelle de gaz et de pétrole.

Au début du mois de juin, 1,035 adultes ont été interrogés à ce sujet au cours d'interviews menées à leur domicile, d'un bout à l'autre du pays. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

Les questions posées étaient: "Avez-vous entendu parler du rapport du juge Berger sur le projet de construction de pipeline dans la vallée du Mackenzie?"

Si oui: "Êtes-vous d'accord avec la recommandation du juge Berger de reporter de dix ans toute décision touchant la réalisation de ce projet?"

"Pourriez-vous donner les motifs de votre prise de position?"

#### Dans l'ensemble

Au courant du rapport	51%
Pas au courant	49
D'accord avec le rapport	43
En désaccord	38
Sans opinion	19
<b>Motifs de l'accord</b>	
Nécessité d'études plus sérieuses	27
Protection de l'environnement	21
Protection de la culture des autochtones	19
Autres motifs	27
Aucun motif précis	11
<b>Motifs du désaccord</b>	
Le plus tôt on réalisera le projet, le mieux ce sera	37
Il faut réaliser le projet pour éviter une pénurie de pétrole	28
Réalisation nécessaire pour l'expansion de l'économie	13
Autres motifs	23
Aucun motif précis	7

## L'UN

SUITE DE LA PAGE A 1

blement de celle émise par le Conseil supérieur de l'éducation.

### Non à la coercition

Sur d'autres points du projet de loi 101, l'Union nationale entend batailler pour qu'on reconnaisse aux citoyens le droit de s'exprimer en anglais devant les tribunaux et que l'on permette aux organismes municipaux et scolaires anglophones l'utilisation de l'anglais dans leurs communications internes et externes. De même, en ce qui concerne les entreprises l'UN désire qu'on élimine du projet de loi tous les éléments coercitifs.

Expliquant les raisons pour lesquelles son parti n'entendait pas mener une guerre d'usure pour faire valoir son point de vue, M. Biron a dit qu'il était grand temps qu'on en finisse avec cette question linguistique et qu'il fallait mettre la priorité sur l'économie, en rappelant qu'aucune loi à portée économique n'avait été présentée à l'Assemblée nationale depuis la présente session.

Tous les députés unionistes, à

l'exception de M. Maurice Belle-marre retenu par la maladie, ont assisté à la réunion d'hier dans ce site enchanteur qu'est le Covey Manor près du lac Massawippi.

## PATIENT

SUITE DE LA PAGE A 1

inoffensifs car certains patients dangereux ou potentiellement dangereux circulent librement dans l'hôpital", soutient M. Corbeil en ajoutant qu'une telle situation ne se serait jamais produite sous l'ancien système alors que les femmes étaient séparées des hommes.

Ce n'est toutefois pas l'avis du directeur général de l'institution, M. Jean-Guy De Guise, qui a indiqué que tous les patients dangereux demeuraient en cure fermée et qu'ils ne pouvaient sortir de leur unité sans être accompagnés d'un gardien.

M. Corbeil a pu voir hier sa soeur hospitalisée dans le bloc 401 mais on lui a interdit de prendre des photos de la victime. M. Corbeil entend porter l'affaire devant les tribunaux afin de faire la lumière sur cette affaire.

# La cigarette vous donne-t-elle des remords?



C'est tout probable. Et au mieux, cela doit vous arriver au moins une fois par année.

Mais la conclusion à laquelle vous arrivez n'est pas facile à mettre en pratique.

En ce cas, consolez-vous: vous n'êtes pas le seul dans cette situation. Et c'est pour des milliers de gens comme vous qu'on a conçu la cigarette Vantage. La Vantage, c'est la cigarette pour les fumeurs qui prennent beaucoup

de plaisir à fumer et un peu de temps pour y penser.

La Vantage vous offre toute la riche saveur des tabacs de Virginie. Et entre nous, c'est pour ça qu'on fume: la saveur. Mais ce qui rend la Vantage encore plus intéressante, c'est son filtre. Il laisse passer tout le goût que vous attendez d'une cigarette et ne filtre efficacement que ce qui doit être filtré.

La Vantage se fume bien: même si son filtre est très efficace, vous n'avez pas à faire d'effort à chaque bouffée. Vous n'avez qu'à savourer.

Une saveur riche, un filtre sans pareil et le plaisir de fumer qui reste intact: que demander de plus à une cigarette. Surtout quand on se pose des questions.

Vantage c'est peut-être la solution.

Essayez-en un paquet. Vous verrez bien.

## 22 officiers et 37 nouveaux membres sont désignés Pepin, Giroux et Gale nommés compagnons de l'Ordre du Canada

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, a annoncé hier de nouvelles nominations à l'Ordre du Canada.

On compte ainsi trois nouveaux compagnons de l'Ordre, l'ancien président de la Commission de lutte à l'inflation, maintenant coprésident

du Groupe de travail pour l'unité canadienne, M. Jean-Luc Pepin, le président de la Commission hydro-électrique du Québec, M. Roland Gi-

roux, et le vice-président de la Commission de réforme du droit, M. George A. Gale.

Parmi les 22 nouveaux officiers, on note Mme Thérèse Gouin-Décarie, professeur à l'Université de Montréal, ainsi que MM. Roger Baulu, annonceur, Paul Lacoste, recteur de l'Université de Montréal, Charles Lynch, directeur de Southam News Service, Fernand Nault, chorégraphe des Grands Ballets canadiens, Joseph Rouleau, basse d'opéra, et Sam Steinberg, président-directeur général de la chaîne d'alimentation Steinberg.

Parmi les 37 nouveaux membres de l'Ordre, on remarque, par ailleurs, sœur Marcelle Boucher, archiviste du monastère des Ursulines de Québec, ainsi que MM. Robert Cauchon, président-directeur général de la société du port de Valleyfield, Ovide Duval, fermier à la retraite de Nicolet, Isidore Gauthier, médecin de Delisle, Gérard Lamarche, directeur général de la Régie de la Place des arts.

L'ancien chef de cabinet de l'ancien leader créditiste, M. Réal Caouette, Mme Judith Richard, a également mérité cet honneur.



Jean-Luc Pepin



George A. Gale.



Roland Giroux

## Francis Fox réclame la tenue d'élections l'automne prochain

OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général, Francis Fox, dit qu'il veut que les élections fédérales aient lieu l'automne prochain.

Il s'exprimait ainsi dans une interview qu'il a donnée samedi au réseau de télévision CTV et que ce réseau privé et de langue anglaise devait transmettre hier à une émission qui se nomme Question Period.

Il a soutenu qu'il était "très difficile, actuellement, de faire voter des lois à la Chambre des communes" et que le gouvernement du Québec faisait fi de la citoyenneté canadienne.

A sa conférence de presse de jeudi dernier, le premier ministre Trudeau avait déclaré qu'il ne songeait pas pour le moment à déclencher des élections, mais il n'avait pas alors écarté la possibilité d'un

## Ottawa Débats ajournés jusqu'en octobre

OTTAWA (PC) — Huit mois après l'élection au Québec d'un parti voué à la sécession du Québec, le Parlement n'a pas encore réalisé l'unanimité sur le ou les moyens de garder la Confédération intacte et c'est dans ce contexte, inquiétant pour plusieurs, que les débats parlementaires seront ajournés cette semaine pour une période de trois mois.

Certes, les députés fédéraux de toutes les formations politiques estiment que le Québec doit continuer à faire partie du Canada, mais ils ne s'entendent ni sur les mesures qui doivent être prises pour empêcher la sécession du Québec ni sur les motifs qui incitent nombre de Québécois à réclamer la sécession.

Les libéraux disent que la clé qui peut nous donner l'unité nationale, c'est une plus grande acceptation du bilinguisme par les Canadiens anglais.

Les conservateurs, eux, estiment que mettre l'accent sur le bilinguisme, c'est souligner la différence qui existe entre anglophones et francophones et croient que l'unité nationale ne sera assurée que lorsqu'il y aura amélioration de la situation économique au Québec et dans d'autres parties du pays.

Les législateurs fédéraux s'en vont cette semaine, pour trois mois, à leur résidence d'été et René Lévesque, lui, continue à préparer un référendum dont l'issue pourrait être la sortie du Québec de la Confédération.

appel au peuple à l'automne.

Les dernières élections fédérales dans tout le pays eurent lieu en juillet 1974. Le gouvernement peut attendre à

1979 pour déclencher des élections, mais les derniers sondages de l'opinion publique donnent 51 p.c. des voix aux Libéraux et seulement 27 p.c. aux Conservateurs...

# 1977 SAAB



MODELE EMS

## air climatisé "gratuit"

Offert avec l'achat des 2 Saab EMS à toit ouvrant

1) Série no 99777002062 couleur grise métallisée

2) Série no 99777002121 couleur noire classique

Cette offre n'est valable qu'entre le 18 juillet et le 22 juillet.

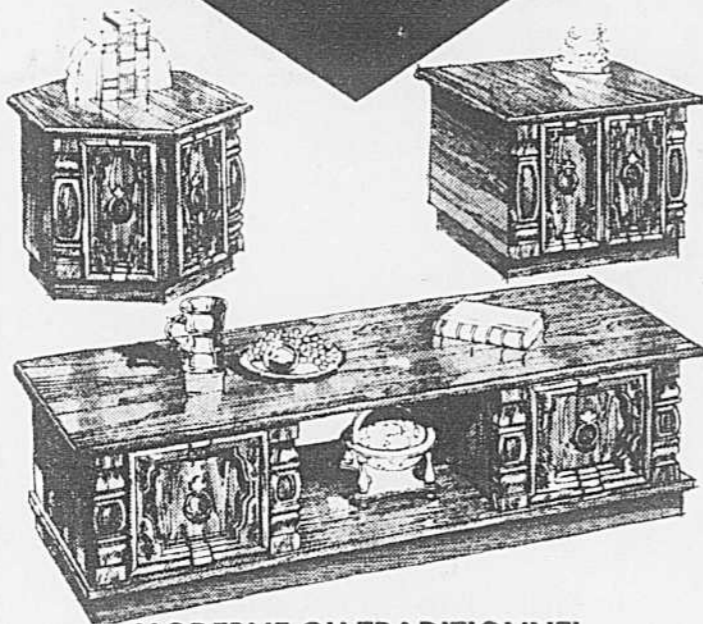
# HERITAGE AUTO

4430 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal  
Tél.: 933-3675

# Leon's Solde SPÉCIAL

TABLES  
D'APPOINT  
À PRIX  
TRÈS RÉDUITS

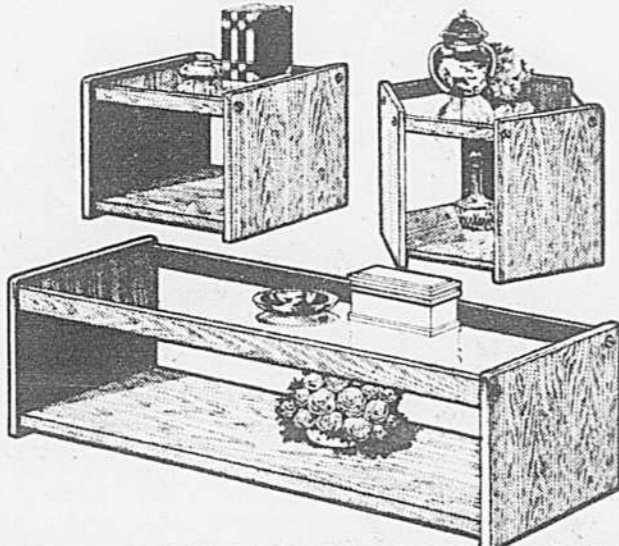
AU CHOIX  
\$6397  
CHAC.



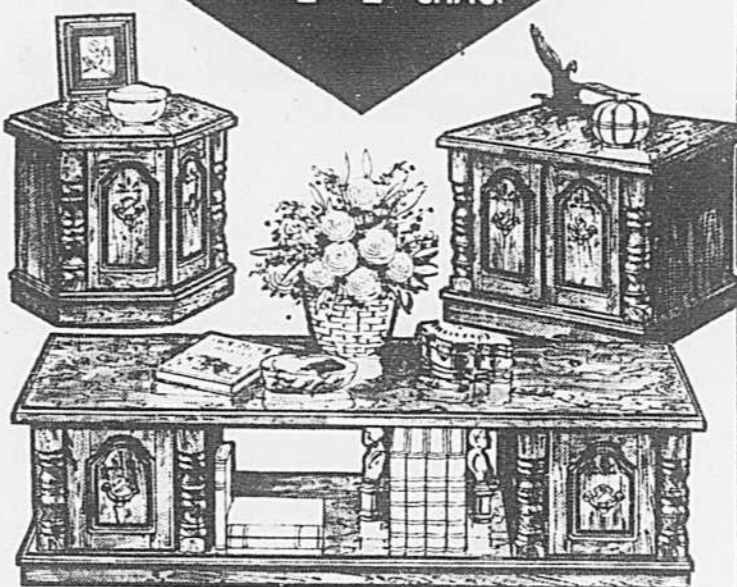
MODERNE OU TRADITIONNEL

Style traditionnel — au beau fini placage pacanier.  
Table hexagonale — 27" x 27" x 20"  
Table carrée — 24" x 24" x 20"  
Table cocktail — 54" x 20" x 15"  
Style moderne — Dessus vitre fumée, garnitures chromées, fini vinyle noyer.  
Table cocktail — 53 1/2" x 20"  
Tables hexagonale et carrée 24" x 24" x 20" ch.

AU CHOIX \$63.97



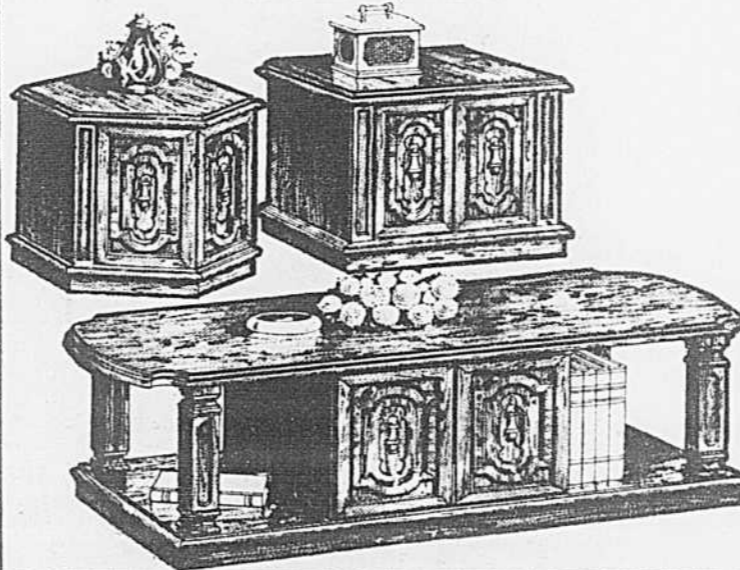
AU CHOIX  
\$7781  
CHAC.



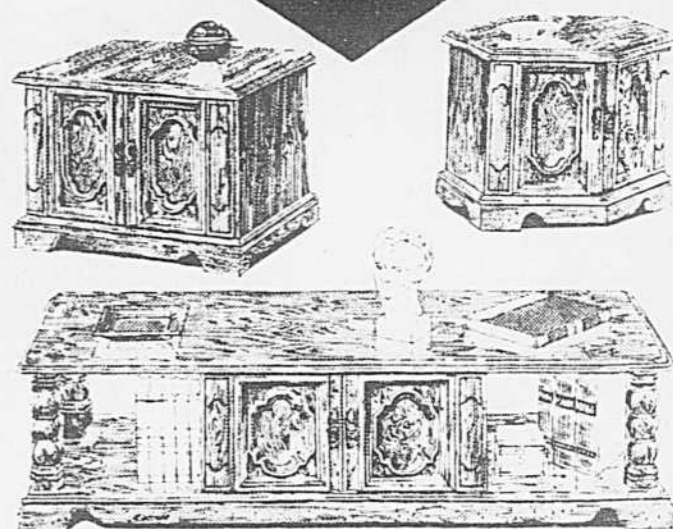
TRADITIONNEL OU RÉGIONAL

Style traditionnel, au fini veiné pacanier  
Table hexagonale — 26" x 22 1/2" x 20 1/2"  
Table carrée — 25" x 25" x 20 1/2"  
Table cocktail — 54" x 20" x 16"  
Style régional, au fini veiné érable  
Table cocktail — 60" x 20" x 16"  
Table hexagonale — 26" x 22 1/2" x 20 1/2"  
Table carrée — 25" x 25" x 20 1/2"

AU CHOIX \$77.81



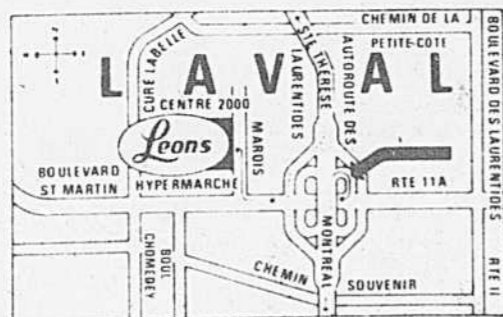
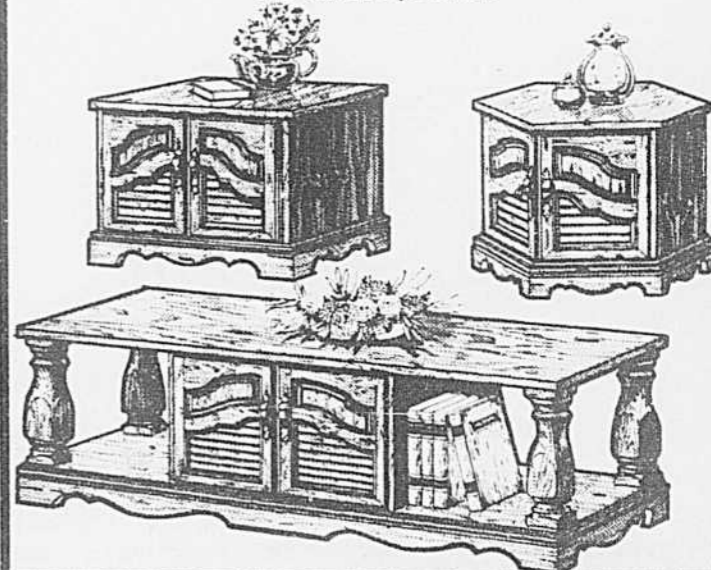
AU CHOIX  
\$8864  
CHAC.



MÉDITERRANÉEN OU COLONIAL

Style méditerranéen, au fini veiné pacanier  
Table cocktail — 60" x 22" x 17"  
Table hexagonale — 28" x 24 1/2" x 21"  
Table carrée — 28" x 28" x 21"  
Style colonial, au fini veiné pin  
Table cocktail — 60" x 21" x 16"  
Table hexagonale — 27 1/2" x 24" x 20 1/2"  
Table carrée — 27" x 27" x 20 1/2"

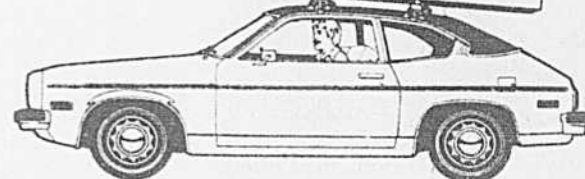
Au choix \$88.64



On en revient chargé d'épargne  
Centre 2000, boulevard Saint-Martin,  
à l'ouest de l'autoroute  
des Laurentides, sortie 10, Laval.  
Adjacent à Hypermarché

LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9h à 18h  
JEUDI, VENDREDI: 9h à 21h  
SAMEDI: 9h à 17h.

LES MEUBLES QUE LEON'S EXPOSE ET ENTREPOSE  
C'EST ÉPARGNER QUE D'EMPORTER



3 1/2 MILLIONS DE PI. CU. D'ENTREPÔT ET SALLE D'EXPOSITION

## L'affaire Filion

## Le Barreau attend la réponse des autres parties concernées

Dans une lettre signée par le bâtonnier du Québec, Me Viateur Bergeron, le Barreau du Québec, en réponse à l'invitation que lui a faite M. Roy McMurry, procureur général de l'Ontario, d'envoyer des représentants le rencontrer à Toronto, a fait savoir qu'il attendait les réponses des autres parties concernées dans l'affaire Filion avant de donner suite à cette invitation.

On se rappelle que la demande du Barreau que M. Gérard Filion, impliqué dans le scandale du dragage, subisse son procès en français, avait été adressée au procureur général de l'Ontario, avec copies au ministre fédéral, M. Ron Basford, et au solliciteur général Francis Fox.

Le Barreau avait également demandé à la Law Society of Upper Canada et à son président, M. Gibson Gray, d'intervenir dans cette affaire. Mais jusqu'à maintenant personne, sauf M. McMurry, n'a fait connaître sa réaction.

Le Barreau, a précisé le bâtonnier, a demandé tout particulièrement au ministre de la Justice du Québec de faire les démarches nécessaires afin que M. Filion, un Québécois francophone, puisse être jugé par un juge et un jury francophones ou au moins bilingues.

Le Barreau maintient enfin sa position fondamentale, énoncée dans sa lettre du 8 juillet, et réaffirme son souci de voir respecter les droits fondamentaux des Québécois.

## Il reconnaît avoir été en possession de faux billets

Un jeune homme de 28 ans, Robert Saunders, de Magog, qui devait subir son procès devant le juge Yves Mayrand, sous l'accusation d'avoir été en possession de \$800,000 en faux billets américains de \$20, a reconnu sa culpabilité avant même que ne commence l'instruction.

Le prononcé de sa sentence a toutefois été ajourné au 21 octobre prochain.

Quant à un deuxième prévenu, Réjean Champagne, 32 ans, qui est inculpé du même délit, il a décidé de «plaider».

En plus de la possession de cette formidable quantité de faux billets, le prévenu est accusé de conspiration pour les mettre sur le marché.

Le procureur de la police fédérale, Me Michel Viens, a enta-

mé l'interrogatoire des quelque vingt-cinq témoins qui ont été assignés dans cette affaire.

Le premier de ces témoins, un agent double de la GRC est venu raconter dans quelles circonstances il avait rencontré Champagne, et ce à plusieurs reprises, afin de mettre au point le mécanisme de livraison.

Le jeune policier a dit qu'il avait offert \$80,000 en bonne et valable monnaie contre le lot de \$800,000 de billets faux. C'est l'offre qui se fait couramment dans ce milieu.

On devait par la suite organiser une filature fort serrée qui devait aboutir au Centre commercial Provencher, où les prévenus furent effectivement appréhendés.

## Un ex-candidat de l'UN devra payer une dette de 1973

Un avocat montréalais, ancien candidat de l'Union nationale dans le comté de Saint-Jacques en 1973, devra rembourser un fournisseur qui lui avait loué divers effets de bureau pour son comité central, effets qui avaient été subséquemment volés.

Dans un premier temps, Me André Roland Comeau avait été tenu de remettre une somme de \$380 à la «Clinique de Clavigraphes Enrg.», de Greenfield Park, à la suite d'une décision rendue par le juge Paul Beaudry, de la Cour provinciale, siégeant à ce moment-là en division des petites créances.

Le candidat (défait incidemment) s'était ensuite adressé à la Sour supérieure, en réclamant de ce tribunal un bref d'évocation au

motif que le premier magistrat avait outrepassé sa juridiction en se prononçant sur ce litige.

Tout en convenant que la location des articles mentionnés pouvait entrer dans la catégorie des dépenses électorales, le juge Austin Johnson vient de décider que la réclamation pouvait quand même être retenue non parce qu'elle n'avait pas été présentée pour paiement du loyer, mais parce qu'elle était plutôt basée sur la responsabilité du résultat du vol de telles marchandises louées.

La Cour ne considère donc pas qu'une telle obligation «ancillaire» puisse constituer effectivement, dans les circonstances, ce qu'il est convenu d'appeler une dépense électorale.

## Les Jeux olympiques

## "Il y a eu une enquête constante du début à la fin"

— Roger Rousseau

L'ancien président du Comité organisateur des Jeux Olympiques de Montréal, l'ambassadeur Roger Rousseau, semble avoir de sérieuses réserves sur l'utilité de

photo: René Picard, LA PRESSE  
Roger Rousseau.

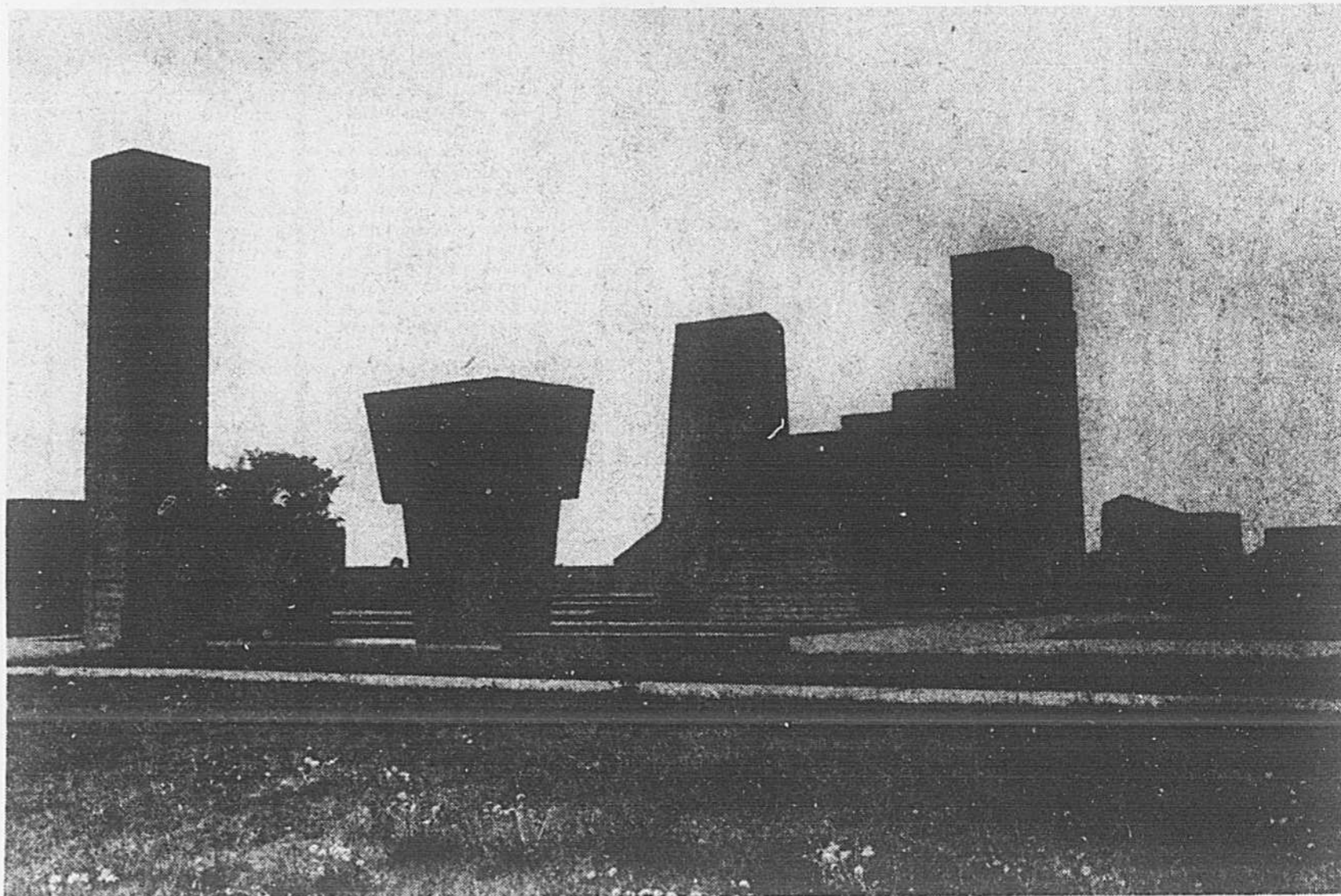
l'enquête du juge Albert Malouf sur le coût des Jeux de 76.

Interrogé par LA PRESSE, hier, alors qu'il était de passage à Montréal, l'Ambassadeur du Canada au Venezuela a fait observer que du début à la fin des Jeux "il y eut une enquête constante de la part du Comité international olympique" et qu'en plus, le gouvernement du Québec a convoqué trois commissions parlementaires sur ce sujet avant la tenue des Jeux.

Se gardant bien de conclure que l'enquête Malouf est inutile dans les circonstances, M. Rousseau a ajouté que "les livres du COJO sont ouverts". Tout a été "audité", devait-il déclarer.

La commission d'enquête devrait être en mesure de produire un rapport préliminaire au printemps 1978, peu de temps avant les élections municipales de Montréal, et un rapport final le 31 décembre de la même année.

## Ça se passe ici



Le monument qu'on a érigé en 1967 à la gloire de Dollard des Ormeaux et de ses 17 compagnons dans le parc qui porte son nom. photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

## Des visites instructives, un parc splendide et un tuyau d'égouts...

par Claude GRAVEL

"Mademoiselle, qu'est-ce que c'est que de l'électricité?"

La visite du barrage de Carillon s'achevait. L'écolière, comme tous ses compagnons et compagnes de classe, avait sagement écouté les explications techniques sur les turbines, les alternateurs, les transformateurs. Le groupe était rendu sur le toit, d'où part l'électricité qui alimentera les usines, les bureaux, les maisons de la région métropolitaine.

La question se voulait simple, mais elle était intelligente comme toutes celles que posent les enfants lorsqu'on laisse libre cours à leur sens de l'émerveillement. Le guide, décontenancé, ne sut que dire. Le professeur risqua une savante réponse dans laquelle il était question de deux aimants dont l'un est fixe et l'autre tourne, et qui produisent ainsi de l'électricité.

La répartie était inévitable: "Monsieur, nous avons des aimants à l'école, nous pourrions y produire de l'électricité, n'est-ce pas?" En descendant les escaliers qui le conduisent vers l'extérieur de l'imposant bâtiment de béton, le professeur, soudai-

nement entouré d'enfants, laissa tomber une vague promesse.

Qui a décrété que les enfants ne s'intéressaient qu'aux jeux ou aux émissions de télévision dont certaines, soi-disant pour rester à leur portée, en deviennent mortelles d'ennui? Début juin, à Carillon, c'était la visite du barrage pour des dizaines de groupes d'écoliers. Une visite gratuite, instructive, enrichissante, qui se terminait par le pique-nique dans le parc Dollard-des-Ormeaux, complétée par la tournée des salles du Musée de la Société historique du comté d'Argenteuil (\$0.25 pour les enfants, \$0.50 pour les étudiants et les groupes de l'âge d'or, \$1.00 pour les adultes).

## Barrage

A l'entrée du barrage, à une quarantaine de milles de Montréal, inauguré en 1964, vous êtes aussitôt accueilli par de charmantes hôtes. Visionnement d'un film de 15 minutes sur l'histoire de la centrale hydroélectrique, la neuvième en importance au Canada, d'une puissance maximale de 654, 500 kilowatts. Elle n'est surpassée que par trois centrales dans les autres provinces.

Puis débute la visite gratuite. Après un coup d'oeil sur la maquette de la centrale, on descend voir l'une des 14 turbines, de type Kaplan, c'est-à-dire des hélices à pales automatiquement orientables. Ces renseignements techniques notés, on monte aux alternateurs, puis aux transformateurs. Bref arrêt sur le toit, d'où on peut admirer la magnifique rivière et la campagne environnante. La visite se termine par la salle de commande.

"Monsieur, à quoi sert le petit bouton rouge?"

Les enfants sont toujours aussi intéressés. L'opérateur sourit et souligne que le petit bouton rouge sert à indiquer les défauts notés dans les turbines. "Et le bouton blanc? Là... oui là." Les enfants, en ligne derrière le câble qui sépare les tableaux de commande des visiteurs, pointent du doigt, interrogent, sont toujours à demi satisfaits d'une réponse.

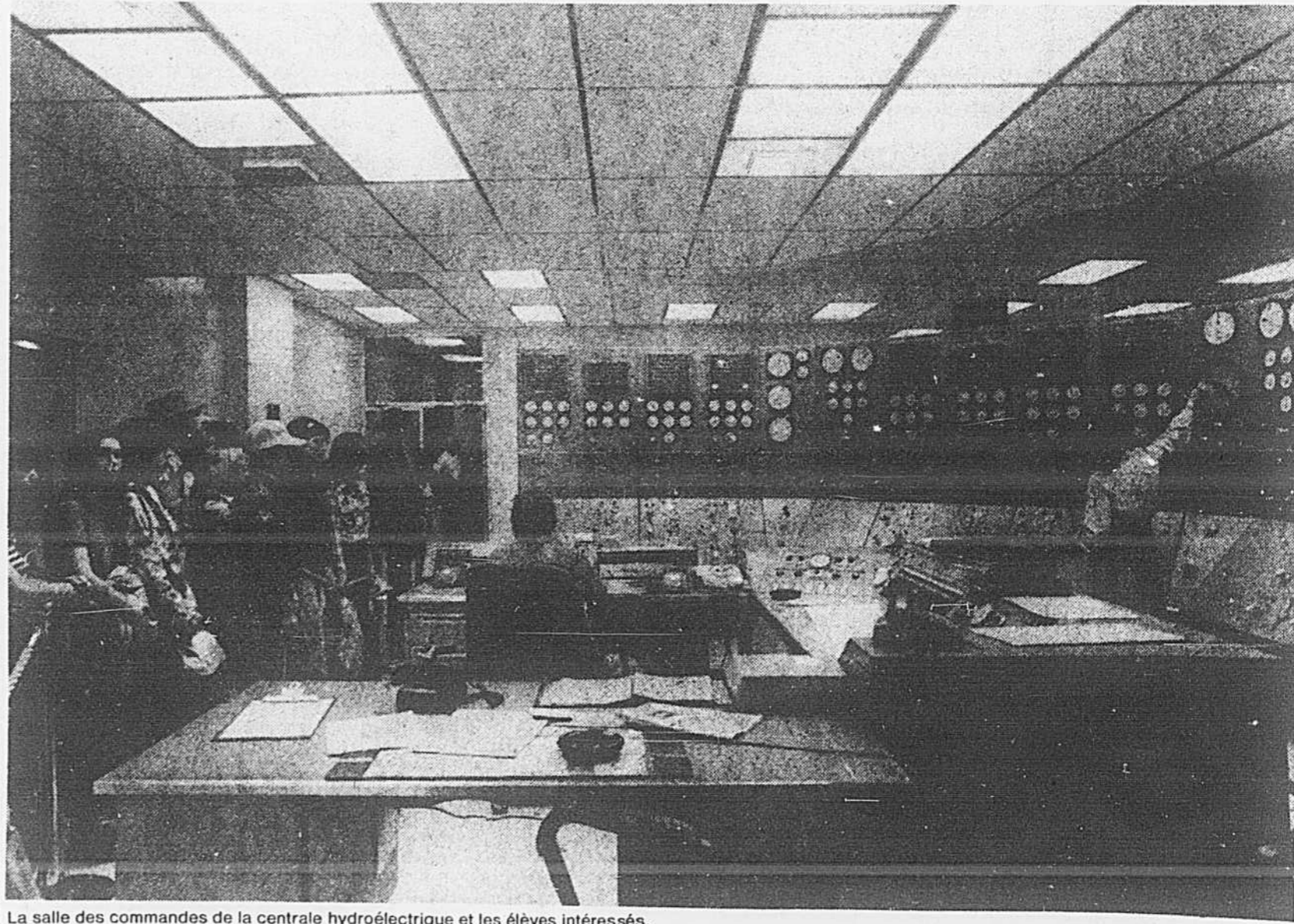
"Est-ce que vous manquez d'électricité, des fois?" lance une petite blonde à l'oeil rieur. "Oui, comme tout le monde", répond l'opérateur. La petite blonde est contente.

Une heure a passé. Les écoliers iront dîner dans le parc Dol-

lard-des-Ormeaux, aménagé en 1967 par l'Hydro-Québec, la Commission du Centenaire de la Confédération et le gouvernement du Québec. Très beau parc, avec ses tables sous les arbres, son monument de 18 monolithes à la gloire de Dollard et de ses compagnons qui, selon l'histoire, sacrifièrent leur vie pour dissuader les Iroquois d'attaquer Montréal.

La journée sera complétée par la visite du Musée historique d'Argenteuil, ouvert du 1er mai au 1er novembre, de 13 heures à 18 heures. C'est un musée régional intéressant, où les oeuvres (peintures, sculptures, meubles anciens, artisanat indien, vieilles choses, animaux empaillés et minéraux), qui rappellent l'histoire de la région, sont bien tassées dans de petites pièces qui respectent l'architecture du bâtiment.

Une seule ombre à ce tableau de beautés: un tuyau, dont le visiteur pressé ne sait s'il appartient au musée ou à la municipalité, déverse des égouts dans la rivière des Outaouais. Sans cette laideur, une journée à Carillon serait un plaisir.



La salle des commandes de la centrale hydroélectrique et les élèves intéressés.

La réglementation des honoraires dans la pratique privée

## Le Conseil interprofessionnel invite à une grande prudence

M. Marc Cossette, président du Conseil interprofessionnel du Québec, qui groupe les 38 corporations professionnelles, a fait connaître les premières réactions de son organisme au rapport de l'Office des professions intitulé "La réglementation des honoraires professionnels dans la pratique privée", qui a été publié à la fin du mois dernier.

Le Conseil interprofessionnel du Québec, qui représente 130,000 membres, voudrait surtout inviter le public, le gouvernement et particulièrement M. Jacques-Yvan Morin, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, à une très grande prudence à l'endroit de certaines des recommandations de ce rapport.

C'est faire preuve d'irréalisme et révéler une absence de contact avec la réalité professionnelle québécoise,

précise M. Cossette, que de vouloir uniformiser 38 corporations professionnelles très différentes de par leur statut juridique, leur clientèle et les services offerts. "Le rapport, qui, du point de vue académique, est bien documenté sur des études effectuées dans des pays tels que l'Angleterre et les États-Unis, a très peu tenu compte de l'expérience québécoise, qui, à plusieurs égards, est unique. Comment expliquer, autrement, que l'on n'ait pas tenu compte des différences majeures entre les clientèles des différentes corporations professionnelles?", demande-t-il.

L'Office abdique par ailleurs la responsabilité que lui avait confiée le législateur (article 12-U du Code des professions) de "suggérer pour approbation au lieutenant-gouverneur en conseil, après consultation avec la corpo-

ration professionnelle et les organismes intéressés, un tarif d'honoraires professionnels pour les services rendus par les membres de cette corporation, lorsque le coût n'est pas fixé par convention collective ou par la loi". L'Office propose tout simplement que, dans tous les cas, il n'y ait plus de tarifs.

C'est de la haute voltige intellectuelle, affirme le Conseil, que d'essayer de faire croire que les rapports entre tous les producteurs et tous les consommateurs de services professionnels sont à ce point similaires qu'une seule formule de tarification ou l'absence de tarification est souhaitable dans l'intérêt public.

Comme corollaire à sa conclusion générale mentionnée ci-dessus, l'Office propose que les consommateurs soient informés des divers services professionnels et des prix de ces services.

Solidaires de leurs confrères de Sherbrooke

## Les postiers du Québec pourraient déclencher un débrayage général

SHERBROOKE (PC) — La possibilité d'un débrayage général des 6,400 postiers du Québec a été soulevée hier, alors que la totalité des syndicats d'employés des postes de la province affirmaient être solidaires des syndiqués de Sherbrooke, en grève depuis mardi dernier.

Les locaux québécois du Syndicat des postiers du Canada ont mis en oeuvre des moyens de pression pour marquer cette solidarité et entendent les augmenter si l'employeur ne cherche pas à mettre fin au conflit par un règlement acceptable.

C'est ce qu'a fait savoir hier, à Sherbrooke, M. Clément Morel, directeur québécois du Syndicat des postiers du Canada.

Le conflit qui oppose les 65 employés du bu-

reau de postes à Sherbrooke à leur employeur se transpose donc à l'échelle du pays.

"C'est bel et bien un conflit national, même s'il ne se présente qu'à Sherbrooke actuellement, parce qu'il fait partie d'un programme par lequel l'employeur s'acharne à refuser les droits des représentants syndicaux consentis dans la convention collective."

La même situation s'est présentée à Montréal au cours des dernières négociations, ajoute M. Morel.

De plus, les membres du local sherbrookois, réunis en assemblée d'urgence, hier matin, ont décidé à l'unanimité de poursuivre la lutte jusqu'à la réinstallation des deux officiers suspendus en plus d'adopter deux résolutions qui se-

ront apportées et débattues d'urgence à l'ouverture du congrès national qui se tiendra à Halifax, à compter du 25 juillet.

La première résolution, a expliqué M. Morel, porte sur le protocole d'entente relativement à la signature de la prochaine convention collective. Elle demande qu'aucune convention ne soit signée avant la levée des suspensions des deux officiers sherbrookois, la levée de toutes les mesures disciplinaires qui ont été prises

contre les représentants syndicaux à l'échelle du pays relativement aux droits consentis par la convention collective.

Par la seconde résolution, on demande à l'exécutif national de verser des allocations de secours aux postiers de Sherbrooke qui sont en lutte et de lancer une campagne de contributions volontaires dans les 300 locaux du Syndicat des postiers du Canada.

Il était donc pratiquement assuré que la dis-

tribution normale du courrier à Sherbrooke ne reprendrait pas aujourd'hui.

Déjà deux rencontres ont été tenues entre les syndiqués du local sherbrookois, affilié à la PTQ, et les représentants patronaux, mais aucune entente n'a réussi à poindre. D'ailleurs, les syndiqués affirment que l'employeur est demeuré sur ses positions au cours de la seconde réunion, qui a été tenue vendredi.

L'acquittement de l'ex-inspecteur-chef de Longueuil

## La FTQ voit un encouragement à la brutalité policière

L'acquittement par le juge Maurice Rousseau de l'ex-inspecteur-chef de la police de Longueuil, Ferdinand Dubé, inquiète la FTQ, qui y voit un

encouragement de plus à l'arbitraire et à la brutalité policière.

C'est ce qui ressort d'un communiqué émis par M. André Messier,

secrétaire du Conseil du travail de Montréal et vice-président de la centrale syndicale. Il soutient que M. Dubé, qui était accusé d'avoir brutalisé trois grévistes de la United Aircraft lors de l'occupation du 21 mai 1975, a bénéficié d'un procès complaisant, au cours duquel la Couronne a affiché un manque de zèle évident.

M. Messier se demande, en terminant, si l'intervention brutale et injustifiée des policiers contre les grévistes de MLW-Bombardier, lundi dernier, bénéficiera de la même bénédiction des tribunaux.

LABRADOR ACCEPTANCE CORPORATION

Avis de second et dernier paiement aux détenteurs des

Obligations, 6 3/4 %, à Fonds d'Amortissement, Série "A"  
Obligations, 6 3/4 %, à Fonds d'Amortissement, Série "B"

AVIS VOUS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTS QUE, suite aux dispositions de l'Acte de fiducie, portant la date officielle du 15 juillet 1963, et de l'Acte de fiducie supplémentaire, portant la date officielle du 1<sup>er</sup> février 1965 (ci-après appelés collectivement "l'Acte de fiducie"), intervenu entre Labrador Acceptance Corporation (ci-après appelée la "Compagnie") et Montreal Trust Company (ci-après appelée le "Fiduciaire"), prévoyant l'émission des obligations, 6 3/4 %, à fonds d'amortissement, série "A" et des obligations, 6 3/4 %, à fonds d'amortissement, série "B" (ci-après collectivement appelées les "Obligations") de la Compagnie, le Fiduciaire a perçu un dividende final provenant de la liquidation des actifs de la Compagnie, lesquelles sommes seront distribuées par le Fiduciaire en paiement final du capital des obligations, à raison de quatorze pour cent (14%) pour chaque \$1,000, en valeur nominale d'obligations, monnaie courante du Canada, à son Service des transferts de valeurs mobilières, au 777 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Québec, H3B 4A8 le 1<sup>er</sup> août 1977, pendant leurs heures d'affaires normales.

Le paiement de ladite portion du capital des obligations sera effectué seulement sur présentation desdites obligations, qu'elles soient immatriculées ou non, en vertu desquelles le paiement est réclamé afin de permettre au Fiduciaire de faire le paiement final et ensuite d'annuler lesdites obligations.

DATÉ ce 11<sup>e</sup> jour de juillet 1977.

MONTRÉAL TRUST COMPANY, Fiduciaire

LA COMPAGNIE ROTHMANS DE FALL MALL CANADA LIMITÉE

DIVIDENDES DÉCLARÉS  
Les dividendes suivants sont déclarés payables le 17 septembre 1977 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 6 septembre 1977.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A

Dividende trimestriel régulier no 35 de \$1,714 par action privilégiée de série A.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE DEUXIÈME RANG

Dividende trimestriel régulier no 32 de \$0,334 par action privilégiée de deuxième rang.

ACTIONS ORDINAIRES

Dividende trimestriel de \$0,131/2 par action ordinaire.

C. G. Ferguson  
Secrétaire générale et conseiller juridique  
Toronto, Ontario  
le 7 juillet 1977

# Si vous demandez un numéro d'assurance sociale pour la première fois, ne vous fiez pas à ce que les autres ont fait l'an dernier pour l'obtenir. Car deux choses ont changé.

Le lieu où s'adresser et les documents dont il faut vous munir? Le lieu, c'est le bureau local de la Commission d'assurance-chômage. Les documents, ce sont deux preuves d'identité.

Si vous êtes citoyen canadien, vous devez présenter un document principal. Ce peut être un acte de naissance ou un extrait de baptême émis au Québec; ou encore, un certificat de citoyenneté si vous êtes naturalisé. Si vous êtes immigrant reçu, vos papiers d'immigration conviennent parfaitement. Dans tous les cas, ce document principal doit être une pièce originale ou une copie authentifiée.

Quant à la preuve secondaire, ce peut être tout document officiel portant votre nom; votre permis de conduire, par exemple, ou un bulletin scolaire. Ce document secondaire peut être une photocopie.

Bien entendu, ces pièces d'identité sont importantes, et vous ne voulez pas risquer de les perdre. C'est pourquoi nous vous prions de vous rendre au bureau local de la Commission d'assurance-chômage. On y vérifiera sur place vos preuves d'identité, on vous aidera à remplir votre formule qu'on enverra aussitôt à Ottawa. Quant à vos documents, ils vous seront rendus sur-le-champ. La carte portant votre numéro d'assurance sociale vous parviendra par la poste.

Si vous ne pouvez vous rendre à l'un des bureaux de la Commission d'assurance-chômage, vous pouvez aller à l'un des Centres de Main-d'œuvre du Canada ou bien envoyer votre demande par la poste directement à Ottawa, accompagnée des documents originaux ou authentifiés. En ce cas, toutefois, il sera plus long de résoudre les difficultés pouvant résulter de votre demande ou des documents qui l'accompagnent. Les formalités sont beaucoup plus rapides quand on s'explique face à face dans un bureau.

Le fait d'établir clairement votre identité constitue, à notre avis, le moyen le plus efficace de s'assurer que votre numéro d'assurance sociale n'appartient qu'à vous, et à vous seul. N'est-ce pas très important?

## Si le taux d'intérêt augmente, vous en profitez. Si le taux baisse, vous êtes protégé.

Voilà les avantages lorsque vous achetez un GO-5 "Certificat de placement Guaranty option 5".

A la date d'anniversaire, et ce, pendant quatre ans, vous pouvez l'encaisser ou le garder.

Si le taux d'intérêt augmente, vous vendez, et vous investissez de nouveau à un taux d'intérêt plus élevé.

Si le taux d'intérêt baisse, vous gardez le même certificat, au même taux d'intérêt en vigueur lors de l'achat.

C'est simple... et profitable car le Guaranty Trust paie un taux d'intérêt élevé.

Appelez-nous.



Membre de la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.  
Membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada.  
 Succursales à travers le Canada.

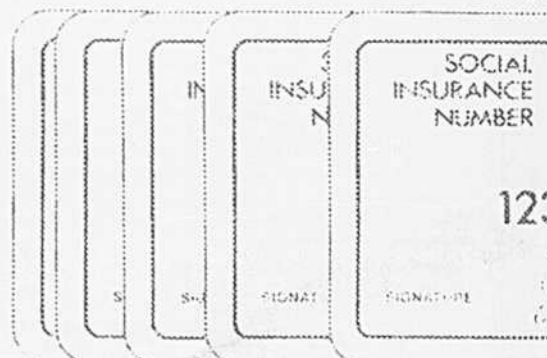
427 rue St. Jacques Ouest  
849-5705

L. R. Lapointe, Directeur



Votre numéro d'assurance sociale. Aussi unique que vous l'êtes.

Gouvernement du Canada / Government of Canada



# Règlement rapide de l'incident de l'hélicoptère Pyongyang pose un geste de conciliation envers les USA

SEOUL (Reuter) — La rapidité avec laquelle s'est dénoué l'incident de l'hélicoptère militaire Américains et les Nord-Coréens délimitée entre les deux Etats coréens, est, pour les diplomates en poste à Séoul, une indication du désir de la Corée du Nord d'ouvrir le dialogue avec les Etats-Unis.

Il n'aura fallu que cinq heures de négociations, samedi, entre les Américains et les nord-Coréens pour que les corps des trois victimes et le survivant, le sous-offi-

cier Glenn Schwanke, soient rendus aux autorités américaines.

Il avait fallu onze mois de négociations aux Etats-Unis pour obtenir que l'équipage du bateau-espion "Pueblo" soit libéré en 1968 et plus de trois mois pour l'équipage d'un hélicoptère américain abattu près de Panmunjon l'année suivante.

Pour les observateurs, l'adoption d'une ligne dure par la Corée du Nord dans le dernier incident aurait fait le jeu des adversaires du retrait des troupes américaines projeté par le président Jimmy Carter.

Les diplomates estiment que l'affaire de l'hélicoptère aura fourni une nouvelle indication de la volonté de Pyongyang d'ouvrir avec Washington un dialogue qui, apparemment, excluerait Séoul.

De tels entretiens couvriraient le retrait des troupes américaines demandé par la Corée du nord et l'établissement éventuel de relations diplomatiques, ainsi que, peut-être, le problème des avoirs américains confisqués par le gouvernement nord-coréen.



Nu-tête, transportant ses effets dans un sac de papier, Glenn Schwanke, 28 ans, recouvre la liberté à Panmunjon après des pourparlers éclaircis de seulement cinq heures entre Américains et Nord-Coréens. Schwanke est le seul survivant du Chinook abattu jeudi. (téléphoto UPI)

## carrières ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

la presse

MONTRÉAL

### QUAND ON PARLE D'UNE CARRIÈRE D'ENVERGURE EN GESTION...

#### ...on sous-entend une carrière chez McDonald's!

Si vous croyez encore que McDonald's ne fait que des hamburgers, vous êtes dans l'erreur! Nous sommes l'une des plus importantes entreprises nationales et nous pouvons vous offrir d'excellentes occasions de carrière.

Pendant notre programme de formation de cadres, vous apprendrez tous les rouages d'un poste de cadre — contrôle d'inventaire, publicité, approvisionnements, commandes, lecture et utilisation des états de profits et pertes, fonctionnement d'un budget.

McDonald's vous offre d'innombrables occasions de croissance professionnelle au sein de ses nombreuses facilités et vous apprendra à diriger une entreprise de plus de 100 employés.

Nous offrons une CARRIÈRE — une excellente rémunération, une gamme complète d'avantages sociaux, et, mieux encore, la chance de travailler avec le chef de file de cette industrie.



Téléphonez-nous au 331-7090  
entre 9 a.m. et 4 p.m.  
Lundi et mardi, les 18 et 19 juillet.

Les Restaurants McDonald's Ltée



soyez  
sérieux

composez  
285-7320

POUR UNE  
ANNONCE  
ENCADRÉE

SOUS LA RUBRIQUE

carrières  
ET PROFESSIONS

DANS

la presse



la commission scolaire  
de Jacques-Cartier

Poste ouvert

#### AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

Nature du travail:

Participation à la réalisation des programmes et des processus de l'administration concernant la gestion du personnel, notamment dans le domaine d'activités suivantes:

- Perfectionnement du personnel
- Remboursement des frais de cours
- Evaluation et calcul de la scolarité selon le "manuel d'évaluation"
- Implantation d'un système d'évaluation du rendement
- La dotation du personnel (occasionnellement)

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle en relation industriel
- Expérience souhaitable en milieu scolaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er août 1977, en mentionnant le salaire désiré, à la:

Commission Scolaire Jacques-Cartier  
Service du Personnel  
1500 est Curé Poirier  
Longueuil, Québec



#### CHEF DE SECTION

La Maison Gérard Parizeau, Ltée, courtier d'assurances, recherche une personne pour occuper la fonction de chef de section au sein du module maritime — section cargo.

LE POSTE:

- Contrôle et exécution du placement et de la qualité des ouvertures-facultés.
- Exécution du travail clérical et celui associé au règlement des sinistres-facultés.
- Relations internes et avec la clientèle.
- Développement des affaires cargo en général.

Au départ cette personne sera seule avec un secrétaire.

EXIGENCES:

- Bilinguisme.
- Scolarité de niveau universitaire.
- Cours de spécialisation en assurance maritime.
- Licence d'associé de l'Association des Courtiers du Québec.
- Sens de la supervision du personnel.

Si ce poste vous intéresse veuillez envoyer votre «curriculum vitae» à:

Service du personnel,  
GERARD PARIZEAU, LTEE,  
410, rue Saint-Nicolas,  
Montréal, Qué. H2Y 2R1

#### Représentant(e) aux ventes Pièces et accessoires automobiles

Importante manufacture de pièces et accessoires automobiles recherche représentant(e) bilingue pour les ventes dans la région montréalaise.

L'expérience de vente de pièces et accessoires automobiles est essentielle. Rémunération établie selon l'expérience. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez téléphoner (à frais virés) ou adresser vos notes biographiques, à titre confidentiel, à:

Peter J. Armstrong  
Mandrake Management Consultants  
15 Bedford Rd., Toronto  
Ont. M5S 2G7  
(416) 922-5400

## GAGE DE SUCCES

avec une annonce  
encadrée

SOUS LA RUBRIQUE

carrières  
ET PROFESSIONS

dans

la presse

COMPOSEZ: 285-7320



Commission  
scolaire  
de Granby

#### OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR D'ECOLE ELEMENTAIRE

Description du travail:

Sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.

- Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel;
- Il assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école conformément aux politiques et règlements de la Commission;
- Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école avec la Commission et le milieu desservi par l'école.

Critères d'éligibilité:

- a) L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère;
- b) Formation exigeant au moins 16 ans de scolarité;
- c) Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
- d) Une expérience de 5 ans dans le domaine de l'enseignement dont au moins 3 ans comme enseignant au niveau élémentaire de préférence.

Façon de procéder:

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae complet avant 16.00 heures le 2 août 1977 à l'adresse suivante:

Secrétariat des services du personnel  
Commission scolaire de Granby  
385 rue Principale  
Granby J2G 2W5



Commission  
scolaire  
de Granby

#### OFFRE D'EMPLOI ADJOINT À LA DIRECTION D'ECOLE

Description de la tâche:

Sous l'autorité du directeur de l'école, le directeur adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités de l'école;

À la demande du directeur de l'école, il peut le remplacer et remplir une partie ou l'ensemble des fonctions de celui-ci;

En cas d'absence et d'incapacité d'agir du directeur de l'école, il le remplace et en assume les responsabilités jusqu'à tel moment où la Commission nomme un nouveau directeur.

Qualifications requises:

- a) détenir l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre;
- b) une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
- c) une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois (3) ans comme enseignant.

FAÇON DE PROCÉDER:

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae complet avant 16.00 heures le 2 août 1977 à l'adresse suivante:

Secrétariat des services du personnel  
Commission scolaire de Granby  
385 rue Principale,  
Granby, Qué.

#### Le Centre Hospitalier St-Charles-Borromée

requiert les services d'un(e)

#### Coordonnateur(trice) des activités de nuit à temps partiel

Exigences:

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.)
- Formation professionnelle en techniques infirmières (membre en règle de L.O.I.I.Q.) plus 1 année de spécialisation dans la même discipline ou en techniques administratives ou l'équivalent et 1 année d'expérience dans un poste de responsabilité.

Horaires de travail: Travaille 1 fin semaine sur deux, remplace la coordonnatrice régulière durant ses congés, ses vacances ou autres absences.

Salaire selon les échelles salariales du M.A.S.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE AU: BUREAU DU PERSONNEL, CENTRE HOSPITALIER ST-CHARLES-BORROMÉE, 66 EST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL, QUE.

#### L'HOPITAL DE L'UNGAVA Fort Shimo recherche

#### MEDECINS REMPLAÇANTS

Période du 28 juillet au 31 août 1977  
du 1er septembre au 30 septembre 1977

Travail multidisciplinaire en milieu isolé. Connaissance de l'anglais exigée.

Pour informations, vous adresser à Dr Alain Briand,  
Directeur des services professionnels,  
ou M. André Ouellet, Directeur général  
au numéro:

1-819-964-2905

### ENQUÊTEURS-MÉDIATEURS

(Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes)

• LIEU DE TRAVAIL: POSTES À MONTRÉAL

Le titulaire de ce poste relève directement du directeur du Service des enquêtes.

• FONCTIONS:

Reçoit, identifie, évalue les demandes d'enquêtes qui lui sont transmises. Effectue les enquêtes auprès des parties en cause, notamment en matière de régimes d'avantages sociaux, de caisses de retraite, de la valeur relative d'un poste de travail en regard de la rémunération, ainsi que dans des domaines moins spécialisés.

Par le jeu de la médiation, tente d'amener les parties à un règlement satisfaisant et fait rapport de ses constatations et des résultats de son enquête au directeur.

• EXIGENCES:

Des études universitaires de 1er cycle, de préférence de 2e cycle en sciences humaines, en relations de travail, en évaluation des postes de travail, et 5 ans d'expérience dans ces domaines.

Manifestez un grand intérêt pour le domaine des droits de la personne. Posséder de l'expérience des travaux d'enquêtes. Être intéressé par le domaine des relations employés-employeurs et au développement d'attitudes sociales saines dans les divers milieux.

Le poste intéresse les candidats qui dénotent de l'habileté à transiger avec des personnes de tous les niveaux et de tous les milieux.

Faire parvenir son curriculum vitae avec sa demande. Le salaire sera évalué à partir de la formation et de l'expérience du candidat et selon les principes de rémunération de la Commission.



SECRÉTAIRE-TRESORIER  
COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE  
380 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal, Qué.  
H2Y 1P5

### GÉNIE CHIMIQUE

Les Produits Forestiers Tembec Incorporé, une compagnie dont les gens construisent eux-mêmes leur avenir, est à la recherche de personnes ayant cinq (5) à dix (10) années d'expérience à titre d'ingénieur chimique.

Notre usine est située à Temiscaming, Québec, une communauté prospère et très jolie située sur la rive de la rivière Outaouais à 38 milles de North Bay, Ontario. Les personnes choisies seront appelées à remplir des postes soit de Contrôle, de Surintendant, de Gérance, d'Administration, etc. Tembec est une compagnie jeune et progressive dont les travailleurs participent activement à la gestion et au financement de leur entreprise. Si intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

Produits Forestiers Tembec Incorporé,  
C.P. 700,  
Témiscaming, Québec.  
ATTENTION: R. A. Cauchy — Gérant du Personnel.  
Téléphone: 819-627-3321



### Collège de Rosemont OFFRE D'EMPLOI

TITRE: Technicien en loisirs:  
sérigraphie: 28 heures / semaine  
peinture: 22 heures / semaine  
poterie: 22 heures / semaine

Animateurs étudiants (2):  
Condition particulière:  
avoir été étudiant au Collège de Rosemont  
l'une ou l'autre des deux dernières années.  
35 heures / semaine

DURÉE DE L'EMPLOI:  
du 15 août 1977 au 12 mai 1978

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir avant 17:00 heures le 29 juillet 1977 au:

Collège de Rosemont  
Bureau du directeur des services du personnel  
6400, 16e Avenue, Rosemont  
Montréal  
H1X 2S9

### REPRESENTANT MEDICAL

Expérience de la vente d'appareils d'inhalothérapie est un atout. Age minimum 25 ans. Doit être bilingue.

Salaire, commissions, dépenses, auto.  
Faire parvenir "curriculum vitae" à:  
MEDICANA INC.  
8598 Lafrenais, St-Léonard H1P 2B5

#### LA RESIDENCE PARC CENTRAL

est à la recherche d'une

#### INFIRMIERE DIPLOMEE

Compétente et bilingue pour leur maison de retraite de St-Lambert. Ce poste offre une excellente possibilité à une personne qui recherche un emploi de défi à caractère administratif et comportant beaucoup de contacts humains. Sympathie et respect pour les gens âgés sont des atouts à ce poste.

Si vous êtes prêts à donner 100% de votre temps, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. C. Cornwall  
Suite 203,  
Yorkdale Shopping Centre  
Toronto, Ontario M6A 2T9

dépêches

**CINQUANTE** pères jésuites, menacés de mort par une organisation terroriste d'extrême-droite qui bénéficie de la complicité du gouvernement, ont fait savoir qu'ils resteront au Salvador. Dans une déclaration diffusée clandestinement, l'«Union des guerriers blancs» accuse les jésuites de «subversion communiste». Et menace de tuer les 50 membres de la Compagnie de Jésus s'ils ne quittent pas le pays d'ici jeudi prochain, 21 juillet. «Les exécutions seront immédiates et systématiques», ajoute la déclaration.

**L'ADMINISTRATION** Carter a suspendu la vente de revolvers et d'autres armes utilisées par la police en Argentine, Uruguay, au Salvador et au Nicaragua. Des contrats passés entre des armuriers américains et les services de police étrangers, d'une valeur totale de un million de dollars, n'ont pas obtenu de licences d'exportation, en raison des violations des Droits de l'homme dans les pays intéressés. Des ventes identiques au Guatemala ont été également suspendues.

**LE PRÉSIDENT** Giscard d'Estaing estime qu'en mettant l'accent sur la défense des Droits de l'homme dans le monde, le président Carter a compromis le processus de détente. Dans une interview à Newsweek, le président français estime que son homologue américain a introduit «une nouvelle dimension idéologique» dans le domaine des affaires étrangères. Cette façon de faire, dit-il, a incontestablement répondu à certains besoins, «mais elle a compromis le processus de détente».

**DIX-SEPT** prisonniers politiques ont été libérés hier, à Seoul. Cette mesure, estiment les observateurs, apparaît comme le premier signe d'adoucissement du régime rigoureux que connaît la Corée du Sud depuis la proclamation, il y a deux ans, de l'état d'urgence. Les bénéficiaires de cette décision sont neuf étudiants, trois hommes politiques, deux professeurs d'université, deux pasteurs et un prêtre catholique. On estime à 150 le nombre de personnes qui restent emprisonnées.

**EN HOLLANDE**, la reine Juliana devrait annoncer aujourd'hui ce qu'elle entend faire après l'échec de M. Den Uyl qui s'efforçait depuis les élections du 5 mai de former un nouveau gouvernement de coalition. Visiblement déçu, le dirigeant du Parti du travail a informé la reine vendredi de son échec. Des observateurs croient qu'il s'agit d'un repli tactique de sa part. Sinon un médiateur serait choisi et la crise risquerait de s'éterniser. En 1973, cinq partis ont formé le gouvernement après cinq mois de pourparlers.

**LES REPRÉSENTANTS** de dix organisations noires d'Afrique du Sud se sont engagés à militer activement contre la création de Bantoustans noirs indépendants. Cet engagement a été annoncé au terme d'un colloque organisé près de Pretoria et auquel participaient des professeurs, des étudiants et des syndicalistes. Les dix organisations se sont proposées à l'unanimité de «mobiliser toutes les populations noires d'Azanie (Afrique du Sud) pour qu'elles manifestent de manière claire leur rejet de l'indépendance des bantoustans».

**PREMIÈRE** victime des attaques syndicales contre le contrat social, M. Ted Rowland, ministre d'Etat au Foreign Office, n'effectuera pas la mission qu'il devait entreprendre aujourd'hui au Guatemala. M. Rowlands a été invité, ainsi que ses collègues de cabinet, à ne pas s'absenter de Londres avant le débat, mercredi à la Chambre des communes, sur la politique économique du gouvernement. Il devait s'entretenir avec les autorités guatémaltèques de l'avenir de Belize.

**LA SOMALIE** a donné l'ordre d'expulsion à 6.000 conseillers militaires et techniciens soviétiques qui devront quitter le pays d'ici trois mois, selon le «Sunday» Telegraph qui ne cite toutefois pas ses sources d'information. Les militaires quittent le pays par avion emportant avec eux de grandes quantités d'armements perfectionnés. La plupart des soldats sont transférés en Ethiopie. Selon «Newsweek» par ailleurs, l'URSS fournira 500 millions de dollars d'aide à l'Ethiopie en vertu d'un accord secret.

# Begin demandera \$2 milliards à Carter

d'après UPI, AFP, Reuter

A la veille de la rencontre qu'aura le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, avec le président Carter pour lui présenter un nouveau plan de paix entre les pays du Proche-Orient, le gouvernement d'Israël vient d'annoncer d'importantes coupures budgétaires au poste de la défense. La réduction de 140 millions de

dollars est interprétée comme un appel à l'aide des Etats-Unis.

Ce sera la première rencontre entre les deux hommes politiques et M. Begin sera le dernier des leaders du Proche-Orient à venir rencontrer le chef de la nouvelle administration américaine. De sources officielles israéliennes, on croit que le chef du Likoud demanderait entre \$2 et \$2.5 milliards d'aide militaire et économi-

que pour l'année 1979 comparativement à la somme de \$1.75 milliard pour l'année fiscale 1978.

A Jerusalem, le ministre des Finances, M. Ehrlich, estime que les récentes mesures d'austérité prises pour juguler l'inflation sont sans précédent. A compter d'hier soir minuit, le prix de plusieurs denrées alimentaires a été augmenté de 25 pour cent.

Quant au plan secret que M.

Begin dévoilera à M. Carter, ce serait un plan conçu par Moshe Dayan. Le nouveau gouvernement israélien remettrait le Sinaï à l'Egypte et une partie du Golan à la Syrie. La rive occidentale du Jourdain resterait à Israël qui serait intransigeant sur cette question.

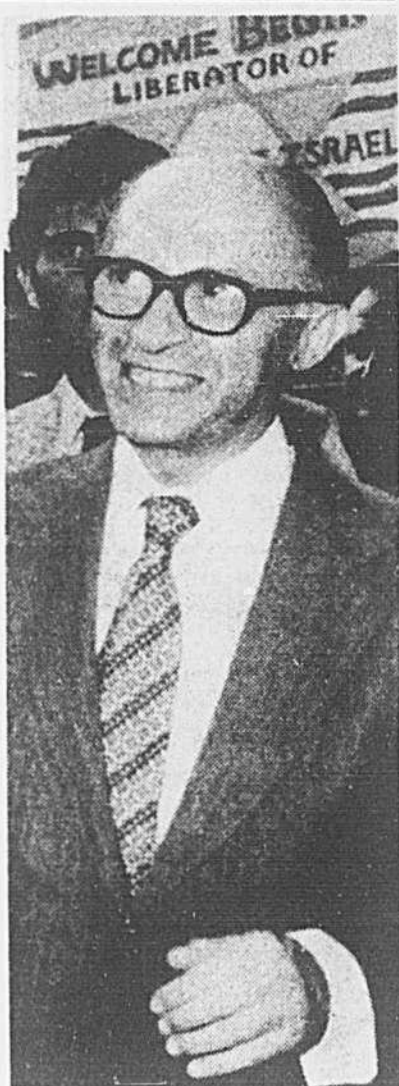
En outre, M. Menahem Begin suggérerait la date du 10 octobre pour l'ouverture de la conférence de Genève.

Pour sa part, le président égyptien vient d'annoncer des mesures de conciliation envers l'Etat juif qui auront pour effet de diminuer l'état de tension pendant qu'une solution est recherchée à des questions comme celle d'un «foyer» pour les Palestiniens.

Les corps de 19 soldats israéliens tués au cours de la guerre de 1973 et découverts il y a une semaine seront remis demain aux autorités israéliennes. Les Juifs égyptiens pourront revenir en Egypte.

Enfin, dans un discours, le président Sadate a précisé que son pays était disposé à signer un accord de paix et à mettre fin à l'état de guerre avec Israël, ce qui lui donnerait une existence légitime dans la région.

Le président égyptien a également révélé que son pays ne se sentait pas obligé d'avoir recours à l'URSS pour conclure un accord sur le Moyen-Orient.



M. Begin, hier, à New York

# Sanglants combats entre Palestiniens au Liban



Une image des combats d'hier, entre Palestiniens, à Beyrouth.

**BEYROUTH** (AFP, UPI et Reuter) — De violents combats ont opposé ce week-end, à Beyrouth, des éléments du Front du refus (de toute paix avec Israël) à ceux de la Saika, organisation palestinienne pro-syrienne, pendant que le conseiller de Yasser Arafat parlait de l'inévitabilité d'une cinquième guerre israélo-arabe.

Les combats qui se sont déroulés avec des armes automatiques dans les rues étroites des camps palestiniens de Sabra et de Bourj el-Brajneh, en banlieue de Beyrouth, ont fait une vingtaine de morts et une trentaine de blessés en l'espace de 24 heures.

Selon le FPLP, principal animateur du Front du refus, ces combats ont été provoqués par la Saika afin de justifier l'entrée dans le secteur de la force arabe d'intervention, composée principalement de soldats syriens.

Entre-temps, le conseiller politique du chef de l'OLP Yasser Arafat, Hani al-Hassan, affirmait dans une interview que «les Etats-Unis, qui forgent les armes

de guerre d'Israël, ne peuvent forger la paix».

Pour sa part, Yasser Arafat, dans une interview coïncidant avec la visite du premier ministre israélien à Washington, affirmait que «la Cisjordanie appartient aux combattants qui la libéreront et non à ceux qui en font un objet de marchandage».

Enfin, dans un discours «dur» prononcé à Bagdad, le président Ahmad Hassan al-Bakr, de l'Irak, principal soutien du Front du refus, a accusé la Syrie de «ranimer les flammes de la guerre et de lutter contre la cause palestinienne au Liban».

Il a réclamé le retrait des forces syriennes du Liban.

# Madrid libère les derniers adversaires du franquisme

**MADRID** (Reuter et UPI) — A la veille de l'anniversaire, aujourd'hui, du soulèvement nationaliste de 1936 qui déclencha la guerre civile, le gouvernement espagnol a libéré quelques-uns des derniers combattants du franquisme encore détenus tout en renforçant la sécurité autour des édifices publics et des emplacements stratégiques.

L'anarchiste catalan José Luis Pons Llobet, 21 ans, militant du Mouvement de libération ibérique, a été amnistié et relâché de la prison de Cartagena, où il purgeait une peine de 30 ans pour l'attaque à main armée d'une banque.

Son compagnon, l'étudiant

Puig Antich, jugé en même temps que lui en janvier 1974, fut exécuté deux mois plus tard.

Par ailleurs, deux femmes qui avaient échappé au peloton d'exécution en septembre 1975 parce qu'elles étaient enceintes, ont également été libérées.

Il s'agit de Maria Jesus Dasca et de Concepcion Tristan Lopez, qui avaient été condamnées à mort pour le meurtre d'un garde civil. Un autre militant antifranquiste, Fernando Sierra Marco, a été libéré. Il avait aussi été condamné pour le meurtre d'un policier.

On pense que les derniers détenus de l'ère franquiste seront libérés très prochainement.

# Si vous avez déjà un numéro d'assurance sociale, on ne vous demande rien. Cependant...

Si vous détenez déjà un numéro d'assurance sociale, vous n'avez pas besoin de faire d'autres démarches. Si vous avez perdu votre carte ou changé de nom, vous gardez le même numéro; il suffit alors de remplir une nouvelle formule. Cependant... il vous faudra alors donner des preuves de votre identité, tout comme ceux qui s'inscrivent pour la première fois.

Pour cela, vous pouvez vous rendre au bureau local de la Commission d'assurance-chômage, muni de deux pièces d'identité, un document principal et un document secondaire. Le document principal peut être un acte de nais-

sance provincial, un extrait de baptême émis au Québec ou, si vous êtes naturalisé Canadien, un certificat de citoyenneté. Si vous êtes immigrant reçu, vos papiers d'immigration conviennent parfaitement.

Le document secondaire peut être un permis de conduire ou même un bulletin scolaire. Pour les documents principaux, on exige un original ou une copie authentifiée. Une photocopie suffira pour les autres.

Nous ne voulons surtout pas risquer de perdre vos documents. On les vérifiera donc sur place au bureau local de la Commission d'assurance-chômage et on fera parvenir votre demande à Ottawa pour vous.

Vous pourrez rapporter vos documents. La carte portant votre numéro d'assurance sociale vous parviendra par la poste.

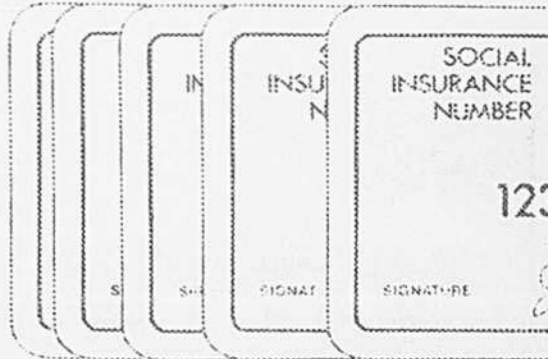
Si vous ne pouvez vous rendre à l'un des bureaux de la Commission d'assurance-chômage, vous pouvez aller à l'un des Centres de Main-d'oeuvre du Canada, ou encore envoyer votre demande directement à Ottawa, accompagnée des documents originaux ou authentifiés.

Et rappelez-vous que si vous avez déjà un numéro d'assurance sociale, si votre état civil n'a pas changé, on ne vous demande rien.



**Votre numéro d'assurance sociale. Aussi unique que vous l'êtes.**

Gouvernement du Canada / Government of Canada



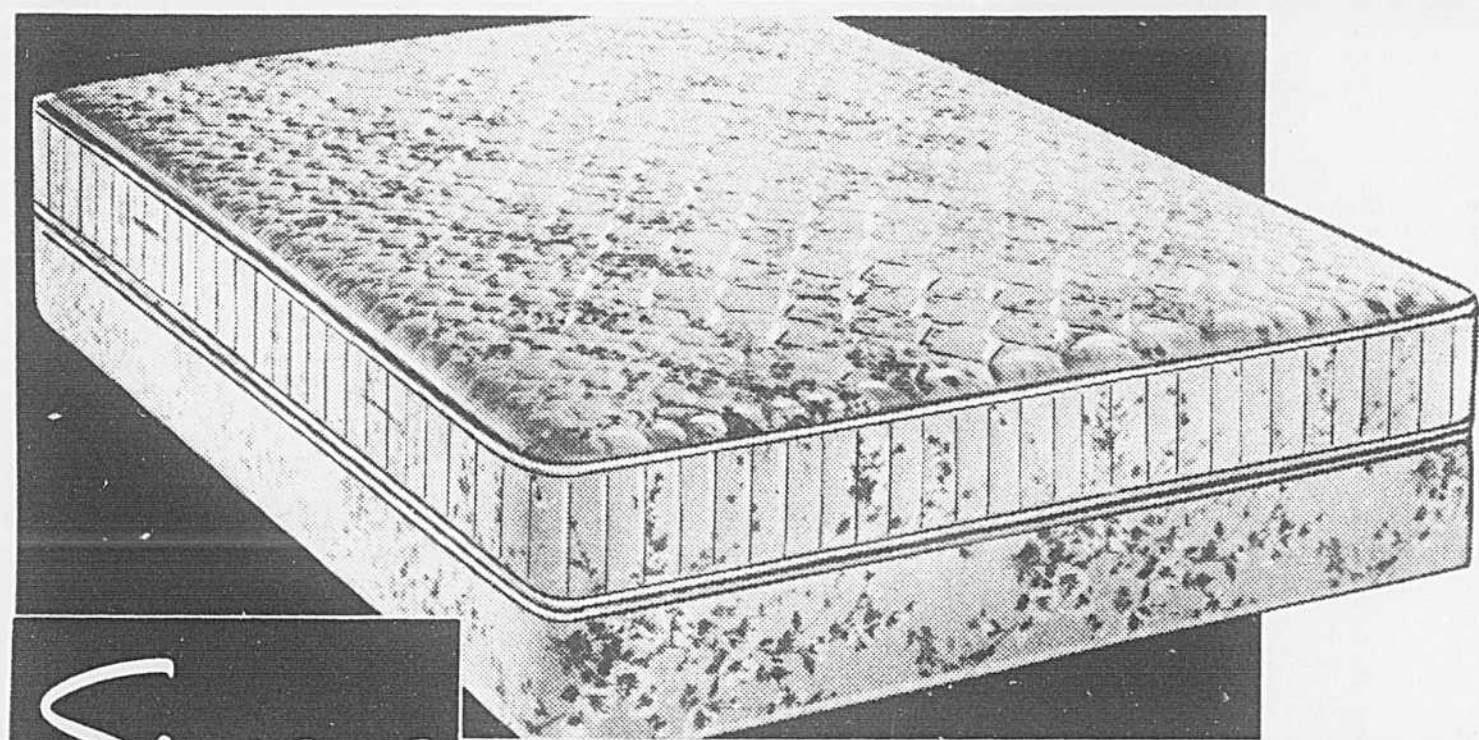


**Pakistan: Bhutto reçu par Zia**

télephoto AP

Le général Zia-ul-Haq, administrateur de la loi martiale au Pakistan, apparaît pour la première fois sur une photo avec l'ancien premier ministre déposé Ali Bhutto lors d'une rencontre vendredi dernier à Islamabad. Plusieurs des adjoints de ce dernier viennent de le rejoindre à sa résidence surveillée à Murree, et un communiqué précise que M. Bhutto pourra ainsi se préparer aux prochaines élections prévues pour octobre.

**13 POUR 13 SEMAINES**  
 A ce prix-là...  
**la presse**  
**285-6911**  
**TOUT EST LÀ!**  
 Pour profiter de l'offre, vous devez payer à l'avance.



**matelas et sommiers de "Simmons"**

Ens. matelas et sommier 39"    Ens. matelas et sommier 54"    Ens. matelas et sommier 60"  
**179<sup>95</sup>    219<sup>95</sup>    259<sup>95</sup>**

matelas ou sommier-tapissier **99<sup>95</sup>**    matelas ou sommier-tapissier **119<sup>95</sup>**

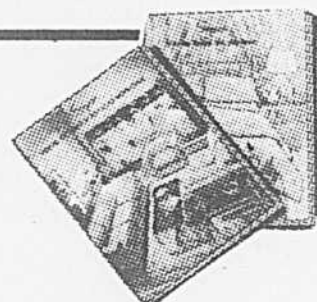
- Simmons vous offre des matelas et sommiers "Slumber King" à prix intéressants durant la vente semi-annuelle "Simmons"
- Matelas à ressorts lovés "Adjusto Rest" en fil métallique calibre 13 (312 ressorts basé sur format 4'6")
- Coussinage sisal recouvert de polyester sur les deux côtés
- Dessus matelassé au feutre et à la couche de mousse. Solides poignées de corde pour manèment facile
- Bordures préfabriquées doublées de feutre, cadre en bois, dessus métal.
- Sommier-tapissier, stabilisateurs. Recouvrement bleu à motif floral
- **Aussi disponible: cadre de lit en métal avec roulettes plastiques. Convient pour format simple 39", double**

Prix Simmons **29<sup>98</sup>**

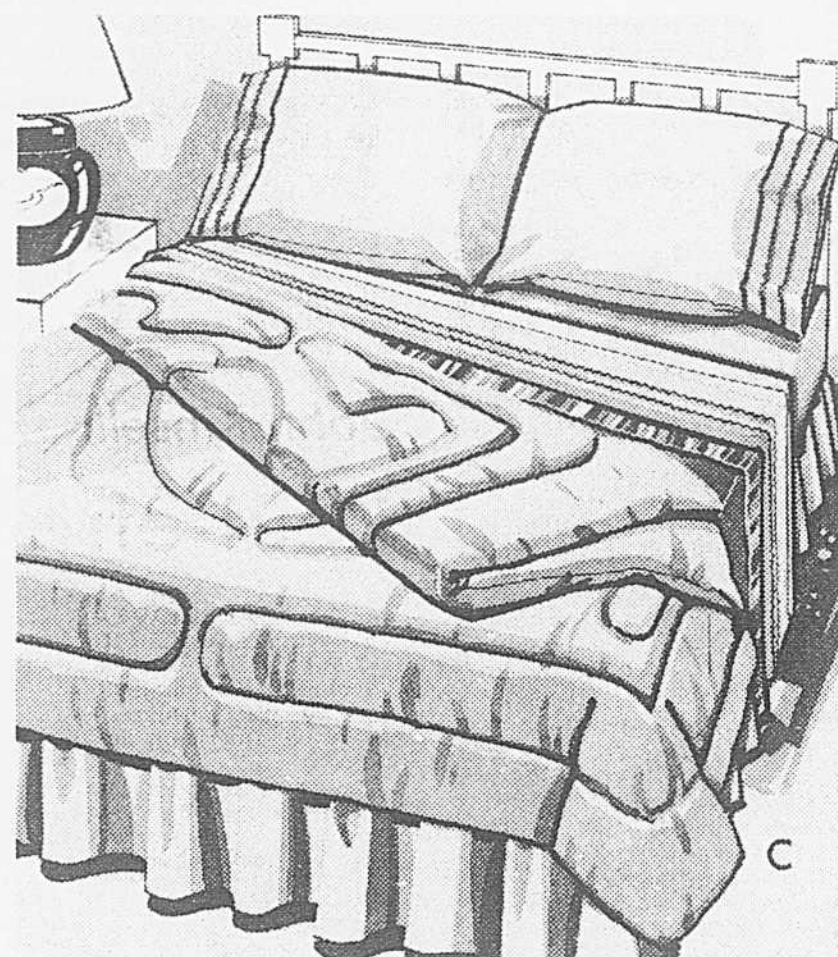
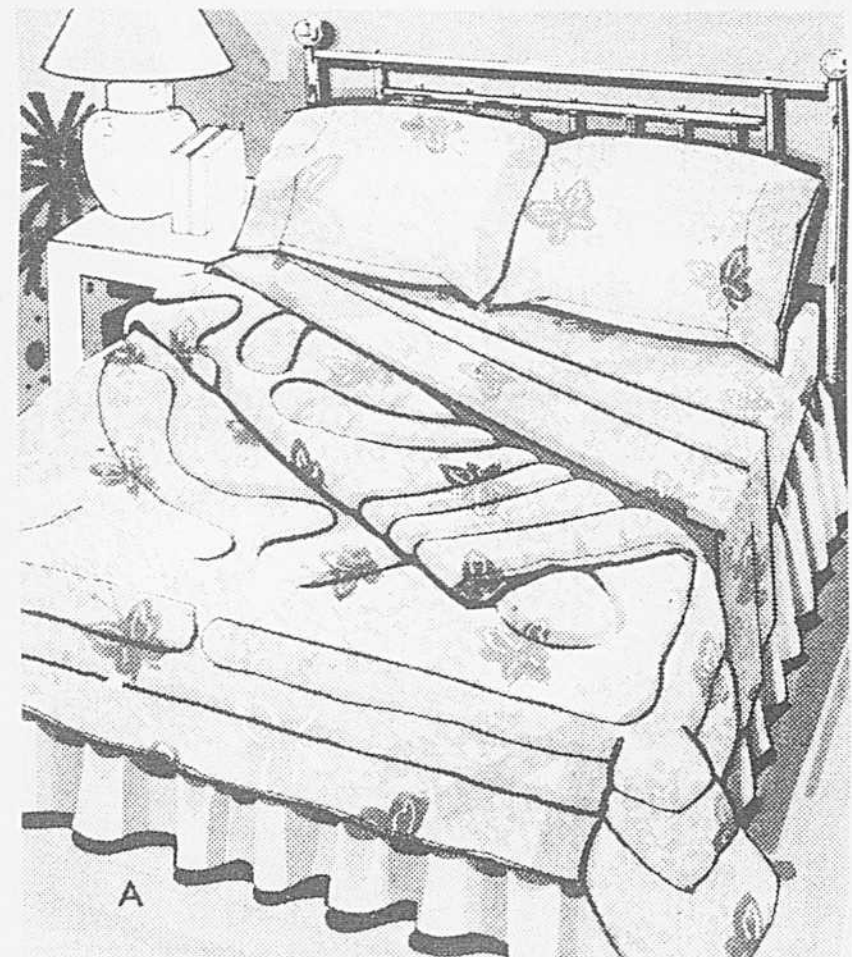
Rayon 769, au sixième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

**Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.**

**VENTE & EXPO**  
**D'ARTICLES MÉNAGERS**  
**Vente linge de maison**



- En ville
- Fairview
- Les Galeries d'Anjou
- Le Carrefour Laval



**rabais 14% à 23% — draps et douillettes de "Springmaid"**

Draps	Housse	Plat	Prix ord. Simpsons	Vente
Jumeau	39" x 75"	66" x 100"	9.98	7 <sup>99</sup> ch.
Double	54" x 75"	81" x 100"	12.98	9 <sup>99</sup> ch.
Queen	60" x 80"	90" x 110"	17.98	13 <sup>99</sup> ch.
Taies d'oreillers régulières			8.98	6 <sup>99</sup> pai.
Douillettes				
Jumeau	68" x 86"		49.98	39 <sup>99</sup>
Double	76" x 86"		59.98	49 <sup>99</sup>
Queen	86" x 100"		69.98	59 <sup>99</sup>

- Pour un sommeil en beauté... draps "Mariposa" de "Springmaid" au délicat motif papillons-branches
- Tous en percale polyester-coton "Wondercale" lavable à la machine, aucun repassage requis. Env. 180 fils au po. car.
- Douillettes variées en polyester/coton, épaisse bourre 100% "Kodel" polyester.
- Tons ivoire, bleu, ou jaune. Toutes dimensions approximatives.

**ens. draps percale sans repassage de "J. P. Stevens" et "Canon"**

- B. Motif "Whisper Stripe" de J.P. Stevens: fines rayures de couleur sur fond blanc.
- B1. Motif "Petit Jardin" de "Canon": Imprimé de petites fleurs en bleu, rose pâle ou jaune.
- Percale de qualité coton/polyester, environ 180 fils au po. ca. est lavable à la machine et sans repassage.
- Ens jumeau comprend: 1 drap housse, 1 drap plat, 1 taie d'oreiller. Ens. double et "queen" comprennent chacun: 1 drap housse, 1 drap plat, 2 taies d'oreiller.

	Prix Simpsons
Jumeau	16 <sup>99</sup> ens.
Double	19 <sup>99</sup> ens.
Queen	29 <sup>99</sup> ens.

**draps et douillettes "Canon" en percale**

Draps	Housse	Plat	Prix Simpsons
Jumeau	39" x 75"	66" x 100"	8 <sup>99</sup> ch.
Double	54" x 75"	81" x 100"	10 <sup>99</sup> ch.
Queen	60" x 80"	90" x 110"	15 <sup>99</sup> ch.
Taies d'oreillers (42" x 33")			7 <sup>99</sup> pai.
Douillettes			
Jumeau	68" x 86"		26 <sup>99</sup>
Double	76" x 86"		29 <sup>99</sup>
Queen	86" x 92"		37 <sup>99</sup>

- Élégants draps "Royal Family" de "Canon" lavables à la machine; aucun repassage requis.
- Percale polyester-coton; env. 180 fils au po. car.; coins élastiques.
- Confortables et légères douillettes à bourre "Fortrel" polyester.
- Ivoire, bleu ou jaune. Toutes dimensions approximatives.

Aussi disponibles: Volants de lit en tons de bleu, jaune ou ivoire.

	Prix Simpsons
Jumeau	15 <sup>99</sup>
Double	17 <sup>99</sup>
Queen	20 <sup>99</sup>
Couvre-oreillers	7 <sup>99</sup>

Étant donné l'envergure de cette vente, veuillez accorder un délai pour la livraison.

Rayon 751, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

**VEZ EN PERSONNE, ÉCRIVEZ... OU COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT.**

**les tourne-têtes**



**MAINTENANT EN PLEIN ESSOR**

Venez chez Simpsons pour profiter d'une foule d'aubaines qui captiveront votre attention! Maintenant en plein essor jusqu'au samedi 23 juillet ou jusqu'à épuisement du stock.